

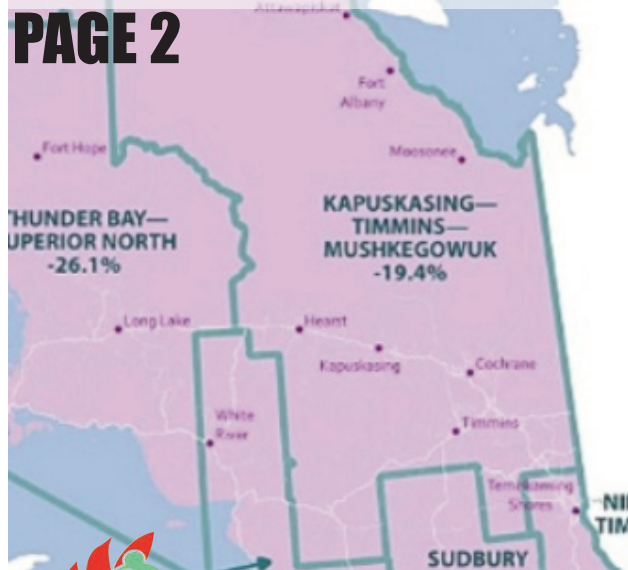
Une personne de Hearst meurt lors d'un transfert

L'AVION D'ORNGE NE POUVAIT DÉCOLLER FAUTE DE PILOTE



Comtés fédéraux
**HEARST-KAPUSKASING
SE RETROUVE AVEC
TIMMINS-BAIE JAMES**

PAGE 2



Trafic humain à Hearst et dans la région

VRAI OU LÉGENDE URBAINE ?

PAGE 3



CALENDRIER COMPLET DES ACTIVITÉS DU 100E DE LA VILLE DE HEARST

PAGES 9 à 14

En Inventaire !!

Peut être à vous
pour seulement

412\$



**MUSTANG
GT Premium
2023**

Ford LECOURSMOTORSALES

unit #23-65
Hearst 705 362-4011
Kapuskasing 705 335-8553
Palements aux 2 semaines pour 84 mois à 3,49 % intérêt
www.lecoursmotorsales.ca

Le comté d'Algoma-Manitoulin-Kapuskasing aboli pour la prochaine élection

Par Steve Mc Innis

La Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour l'Ontario a finalement pris la décision de retirer le comté d'Algoma-Manitoulin-Kapuskasing. Le rapport définitif a officiellement été déposé jeudi dernier. Le Nord craignait de perdre une circonscription aux mains des grands centres, passant ainsi de dix députés à neuf.

Après une série de consultations et malgré plusieurs sorties publiques des élus ainsi que l'adoption de résolutions de certaines municipalités contre la perte d'une circonscription dans le Nord de l'Ontario, la Commission n'a pas cru bon y porter attention. Selon le communiqué de la Commission, le décret devrait être officiel en septembre prochain.

L'unique façon de ne pas perdre le comté d'Algoma-Manitoulin-Kapuskasing est le déclenchement d'une élection avant les sept prochains mois. Il s'agit d'une situation possible puisque le gouvernement de Justin Trudeau est minoritaire et il peut tomber n'importe quand. Donc, la nouvelle carte électorale sera utilisée lors de la prochaine élection générale si elle est déclenchée au moins sept mois plus tard, soit en avril 2023.

La députée de la circonscription actuelle d'Algoma-Manitoulin-Kapuskasing, Carol Hughes, se désole de constater que la Commission n'a pas dérogé de son plan consistant à réduire le nombre de circonscriptions dans la région. « Nous nous sommes battus avec acharnement, avons fait entendre nos voix lors d'audiences publiques et en comité, et pourtant la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales a refusé de maintenir dix circonscriptions dans le Nord », a déclaré Carol Hughes, députée d'Algoma-Manitoulin-Kapuskasing. « La triste réalité est que cette nouvelle carte électorale signifiera moins de représentation pour les Ontariens du Nord, plus de défis



pour les députés de représenter leur circonscription et une voix réduite au Parlement. »

Le comté d'Algoma-Manitoulin-Kapuskasing a été représenté à la Chambre des communes pour la première fois en 2004.

La circonscription comptait 79 483 personnes sur une superficie de 93 436 km². Le Parti libéral avait remporté ce siège avec Brent St-Denis dans le cadre du gouvernement libéral minoritaire de Paul Martin de 2004 à 2006. Le député St-Denis conserve son siège dans un autre gouvernement minoritaire à l'élection fédérale de 2006, mais cette fois-ci remporté par les conservateurs de Stephen Harper.

Depuis l'élection de 2008, les néodémocrates ont une main mise sur le comté. Carol Hughes a remporté les six élections suivantes. Lorsque la Commission de délimitation des circonscriptions étudiait la possibilité d'abolir son comté, Mme Hughes avait mentionné qu'elle en était à son dernier mandat, peu importe le résultat du redécoupage.

Découpage d'Algoma-Manitoulin-Kapuskasing

Avec la fin de la circonscription d'Algoma-Manitoulin-Kapuskasing, le territoire a été redistribué au profit des comtés voisins. Les villes de Hearst et Kapuskasing seront annexées à la circonscription Timmins-Baie James. Lors de la

prochaine élection, la région votera pour élire un représentant de la circonscription de Kapuskasing-Timmins-Mushkegowuk.

Le comté de Timmins-Baie James est représenté par le député du Nouveau Parti démocratique, Charlie Angus, depuis l'élection de 2004. « Soyons clairs, ce n'est pas fini », espère Charlie Angus. « Si la Commission recommande une loi du Parlement pour garder ces circonscriptions dans le Nord, alors c'est là que sera notre prochaine bataille. Il est assez étrange qu'aucun député conservateur du Nord de l'Ontario n'ait pris la peine de se présenter au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre afin de se battre pour la représentation dans sa propre arrière-cour; il est maintenant clair que Pierre Poilievre et le Parti conservateur ne se soucient pas de la perte de représentation du Nord », a déclaré Angus.

Le comté tel que présenté a été créé en 1997. Le libéral Réginald Bélair a représenté ce territoire le temps de deux mandats, de 1997 à 2000 et de 2000 à 2004, sous le règne de Jean Chrétien. La circonscription comptait 248 070 km², regroupant 83 257 habitants.

Le nouveau comté de Kapuskasing-Timmins-Mushkegowuk compte 93 948 personnes. Selon les statistiques de la province de 2021, 35 % des gens de la nouvelle circonscription sont francophones. Mais,

les délimitations de Kapuskasing-Timmins-Mushkegowuk dénombrent des anglophones, des francophones, des Cris, des Algonquins et des Ojibwés. Il s'agit de plusieurs groupes vivants des réalités et des combats très différents les uns des autres.

Autres divisions

Les régions du district d'Algoma au nord et à l'est de la ville de Sault Ste. Marie, y compris Wawa, Hornepayne, Blind River et Elliot Lake, sont fusionnées à la circonscription de Sault Ste. Marie, pour former Sault Ste. Marie-Algoma; L'île Manitoulin et le secteur d'Espanola sont regroupés avec Nickel Belt pour créer la circonscription de Sudbury-Est-Manitoulin-Nickel Belt; Le secteur du parc national de Pukaskwa est cédé à Thunder Bay-Supérieur-Nord.

Sudbury perd la partie ouest de son territoire, dont Naughton et Whitefish, au profit de la nouvelle circonscription de Sudbury-Est-Manitoulin-Nickel Belt, mais obtient en échange les secteurs de Wanup, Coniston, Falconbridge, Skead et Wahnapiatae, à l'est.

Nipissing-Timiskaming gagne un peu de territoire au nord, jusqu'à maintenant dans la circonscription de Timmins-Baie James. Cela comprend les communautés de Thorneloe, Earlton et Englehart.

Thunder Bay-Supérieur-Nord gagne aussi une partie du territoire de la circonscription de Kenora et de Timmins-Baie James, dont les Premières Nations de Eabametoong et Webequie.

Kenora devient Kenora-Kiiwetinoong et cède aussi une petite partie de son territoire à la circonscription de Kapuskasing-Timmins-Mushkegowuk.

Thunder Bay-Rainy River conserve le même territoire, à l'exception d'une petite partie du lac Supérieur entre l'île Pie et le parc provincial du Sleeping Giant qui est ajouté à Thunder Bay-Supérieur-Nord.



Crown Realty (1989) Inc., Brokerage
Independently owned and operated

Tél. : 705 372-5408
Sans frais : 1 800-601-8601
audrey@remaxcrown.ca



AUDREY AUBIN
AGENTE IMMOBILIÈRE



GENERAC
AUTHORIZED DEALER

SALES | SERVICE | INSTALLATION

Stéphane NÉRON
Electrical contractor
705 362-4014
ElectricalPowerSolutions@outlook.com
RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL

Un patient de l'Hôpital Notre-Dame meurt lors d'un transfert chaotique

Par Steve Mc Innis

Un patient de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst qui attendait son transfert vers un autre établissement hospitalier est décédé avant même d'arriver à destination. La porte-parole du NPD en matière de santé à Queen's Park, France Gélinas, a expliqué que l'ambulance aérienne d'Ornge a connu des retards puisque l'équipage devait suivre des protocoles.

La néodémocrate a expliqué qu'une fois le feu vert obtenu pour quitter Hearst, les pilotes avaient terminé leur quart de travail et devait faire appel à un nouvel équipage. « Cet incident a entraîné des retards critiques dans le transfert d'un patient malade vers un établissement de soins de niveau supérieur à 400 kilomètres », indique le communiqué. « L'insuffisance des ressources et des protocoles, y compris une pénurie d'équipages et de pilotes de l'Ornge, a entravé la capacité des médecins et des prestataires de soins de santé à administrer les soins nécessaires ». Mme Gélinas explique que les



ornge.ca

problèmes chroniques de financement empêchent les ambulances aériennes comme Ornge de répondre à la demande exponentielle. Elle ajoute que des situations comme celle-ci suscitent l'inquiétude et la colère dans la communauté et les régions avoisinantes.

Le député de Mushkegowuk-Baie James, Guy Bourgouin, pointe du doigt l'inaction du gouvernement conservateur pour résoudre le manque de personnel et de professionnels en santé. « Cet incident tragique montre l'impact continu du projet de loi 124 qui est institutionnel sur le contrôle des salaires par les conservateurs. Nous devons faire face aux conséquences

de cette législation. Ce gouvernement doit travailler avec des travailleurs de la santé expérimentés pour développer des solutions qui sauveront des vies. » Guy Bourgouin a également indiqué que l'entreprise aérienne Ornge et les prestataires de soins de santé dévoués de l'Hôpital Notre-Dame étaient confrontés à une bataille difficile, essayant de fournir des soins optimaux sans un soutien adéquat. « Cette situation met en évidence la nécessité d'augmenter le personnel et les ressources dans les communautés éloignées du Nord pour éviter ces résultats dévastateurs à l'avenir. »

France Gélinas a déclaré que

l'incident de l'hôpital de Hearst devrait sonner l'alarme pour le gouvernement. « Cet événement traumatisant et des incidents similaires devraient servir de signal d'alarme pour recruter, retenir et renvoyer davantage de professionnels de la santé dans notre région. Mes collègues du NPD et moi offrons nos plus sincères condoléances aux proches du patient et à toute l'équipe de l'Hôpital Notre-Dame pour tous les efforts. »

Commentaires des parties prenantes

La direction d'Ornge n'a pas voulu commenter l'affaire, mais précise que l'organisme examine les détails de son implication dans le dossier. Même chose pour la directrice générale de l'Hôpital Notre-Dame, Liza Fortier, qui a seulement indiqué que son administration est prête à collaborer à une enquête sur cette affaire avec le ministère de la Santé.

Le trafic humain dans le district de Cochrane, réalité ou rumeur?

Par Steve Mc Innis

Le sujet du trafic humain prend de plus en plus de place dans l'actualité nationale, mais aussi régionale. Il n'est pas rare d'entendre des histoires d'horreur provenant de monsieur et madame Tout-le-Monde, mais sans vraiment être en mesure d'en vérifier l'authenticité. La question a rebondi jusqu'à la Commission des services de police de Hearst. Tout indique qu'il n'y a pas officiellement de personnes de Hearst vivant ce genre de situation, mais il y a du trafic humain sur la route 11.

Le maire de Hearst, Roger Sigouin, a soulevé des inquiétudes par rapport au trafic humain et il en a fait part lors de l'une des dernières rencontres de la Commission des services de police de Hearst. Il se demandait s'il y avait des cas ici à Hearst. « Si vous me posez la question à savoir s'il y a des cas de personnes de Hearst enlevées pour du trafic humain, la réponse est non », a expliqué le sergent-chef Dan Crowell, gestionnaire des opérations de Hearst.

Lors de cette même rencontre, Alan



Jansson a aussi voulu savoir s'il est bien vrai qu'il y a eu une personne suspecte dernièrement à ce sujet. Le sergent-chef a mentionné qu'il y a eu un cas qui a fait l'objet d'une enquête, mais qu'aucune preuve n'a été trouvée dans ce sens.

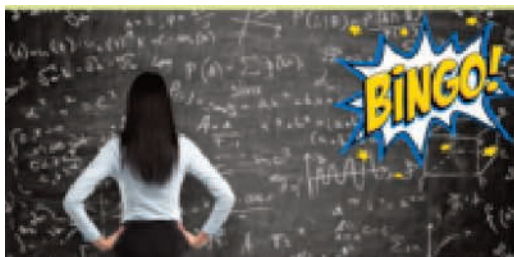
Le sergent-chef Crowell indique que selon ses connaissances, il n'y a pas d'échange par rapport à ce dossier à Hearst. « Le trafic humain existe définitivement, mais dans la ville de Hearst ? Il n'est pas certain, mais la route 11 est une artère

majeure pour le trafic humain », avoue-t-il.

Le policier pense en avoir été témoin en faisant de la patrouille en soirée sur les lieux des motels locaux, toutefois il dit ne pas avoir assez d'informations à ce sujet et les victimes sont vulnérables. « Habituellement, les victimes ont peur de nous parler. Lorsqu'elles sont sous l'emprise de personnes ou d'un gang dangereux, elles craignent pour leur sécurité », explique-t-il.

Si aucun Hearstéen n'a été signalé comme disparu ou victime de trafic humain, la région semble être un témoin privilégié de cette triste réalité. Selon les experts dans le domaine, la plupart des victimes sont des femmes et les trafiquants peuvent devenir une source de confort en plus de garantir un revenu pour elles. Donc, les victimes ne cognent pas à la porte des postes de police. Elles ont plus tendance à s'en éloigner.

Le sergent-chef ajoute que si des policiers soupçonnent une personne de passage d'être une victime, elles ont plusieurs raisons de ne pas porter plainte. « À Hearst, quand un agent leur dit que le trafiquant va aller en prison, les victimes se demandent comment elles vont se rendre à la maison, où elles vont demeurer, qu'est-ce qu'elles vont manger, etc. », explique-t-il en ajoutant que dans de telles situations, la PPO travaille avec les Services de counseling pour ce qui est de l'hébergement à Hearst, Kapuskasing et Smooth Rock Falls.



LE RADIO BINGO. C'EST PAS COMPLIQUÉ !
1800\$ en prix à gagner
 tous les samedis à 11 h
 sur les ondes de **CINN911**



Un jeune préfère perdre un emploi que respecter la règle pas de cellulaire au travail !

De nos jours, presque tout le monde a un téléphone intelligent ; il reste peut-être quelques dinosaures qui résistent à entrer dans le monde des communications numériques. Cette bête technologique est tellement normalisée qu'à un certain moment on se demande si les enfants ne viennent pas au monde avec un cellulaire greffé à la main ! Cette situation est rendue à toute fin problématique puisque même au travail, il est difficile de séparer l'appareil de la bête.

Dernièrement, j'écoutais un documentaire et lorsqu'ils ont présenté une pouponnière dite moderne avec les bons vieux berceaux transparents d'hôpital, j'ai eu un flash ! Comment, personne n'a pu penser à créer un berceau ultra moderne avec wifi pour que bébé puisse, entre autres, faire défiler sa page Facebook ou écouter des films sans déranger Maman ou Papa ? On pourrait ajouter une prise USB pour que le cellulaire de bébé ne meure pas trop rapidement !

Blague à part, à quel âge est-il raisonnable d'offrir un cellulaire ou une tablette intelligente à son enfant ? Réponse : à l'âge que les parents se tannent de s'occuper d'eux, bien souvent avant cinq ans ! C'est tellement plus facile de donner une tablette avec un film de deux heures ou encore un jeu sur cellulaire qu'aller s'asseoir avec lui et travailler sa créativité et sa motricité avec des jeux éducatifs !

Ne faites pas les scandalisés, on l'a tous fait ! Même les grands-parents placent leurs petits-enfants devant un écran pour être enfin tranquilles. Quelle belle invention... les téléphones intelligents occupent les enfants des dernières générations pour le plus grand plaisir des adultes !

Le problème, c'est qu'une fois qu'ils ont l'âge d'aller sur le marché du travail, on leur demande de laisser ces appareils intelligents de côté ! Ça fait un peu plus de dix ans maintenant que j'ai la chance de gérer les Médias de l'épinette noire et l'une des choses qui me fait dresser les cheveux sur la tête, ce sont les maudits cellulaires. Demander à un jeune de laisser son cellulaire chez eux, c'est un peu comme lui arracher le cœur !

Presque tous les jeunes que j'ai engagés, que ce soit pour la radio, le journal ou pour Kermesse, 90 % du temps j'ai dû faire une intervention pour régler un problème concernant un cellulaire. Je ne vous mens pas, en pleine entrevue d'embauche, deux candidats ont eu la bonne idée de répondre à leurs textos tout en répondant à mes questions. Un autre a carrément répondu à son téléphone en plein milieu d'une entrevue et parlait comme si je n'étais pas là. Juste pour votre curiosité, personne de ces trois candidats n'a été retenu pour un emploi.

À titre de client, à qui une telle situation n'est jamais arrivée ?

- Un commis, peu importe l'âge, suit une conversation sur son cellulaire en nous servant.

- Le commis répond à son cellulaire alors qu'il te servait et tu constates qu'il parle clairement à un ami ou parent.

- Lorsqu'il y a une file d'attente à la caisse et que tu vois un employé derrière le comptoir jouer sur son téléphone. Et le comble,

- avoir l'impression de déranger un commis qui écrit sur son cellulaire depuis un trop long moment.

- Poser une question à un commis et qu'il répond sans même lever les yeux de son téléphone : « j'sais pas » !

Pourquoi autorise-t-on les employés à garder leur téléphone au travail ? La raison est fort simple : si les patrons mettent leur pied à terre, les

employés vont sacrer leur camp.

Là, on parle du cellulaire, mais il y a beaucoup d'autres concessions que les patrons doivent faire. Les horaires de travail comme les heures en soirée ou la fin de semaine, les pauses, les vacances, les retards, les absences sans même le dire à personne, etc.

Pas tous pareil

Heureusement, il y a de l'espoir. Ce ne sont pas tous les jeunes qui sont pareils. Entre vous et moi, il y a des adultes encore pires !

Dernièrement, un couple d'amis de l'Abitibi et leurs quatre enfants se sont arrêtés chez nous puisqu'ils étaient en voyage pour visiter l'Ouest canadien. Nous ne les avons pas vus depuis une bonne dizaine d'années.

Julie et moi étions vraiment étonnés et agréablement surpris par la politesse et l'interaction que les enfants avaient eues avec nous. Le plus vieux a 16 ans et les autres sont âgés de 14, 12 et 9 ans. En 36 heures, ils n'ont jamais demandé le code du wifi. J'ai même fouillé subtilement leur roulotte et non, il n'y avait pas de cellulaire, ni de tablette, ni de jeux vidéo.

Comme dans n'importe quoi, la modération a bien meilleur goût. Il faut être prudent, parce qu'il est facile de perdre un temps précieux avec un cellulaire ou une tablette. La dépendance à ce gadget est si forte que certaines personnes ont l'impression de ne plus être fonctionnelles sans leur cellulaire.

On dit un téléphone intelligent, mais il ne faudrait pas qu'un jour le téléphone soit plus intelligent que son propriétaire. Les téléphones, tablettes et programmes informatiques sont censés faciliter la vie de l'être humain et non pas les rendre idiots !

Steve Mc Innis

SOURIRE DE LA SEMAINE



Équipe

Steve Mc Innis

Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Sylvie Turgeon

Adjointe à la direction
adjdirection@hearstmedias.ca

Maël Bisson

Pierre Floréa
Renée-Pier Fontaine
Journalistes

Maurice Lepage

Graphiste
pub@hearstmedias.ca

Karine Vallée

Réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Anouck Guay

Webmestre
web@hearstmedias.ca

Daniella Musangu

Webmestre adjointe
dmusangu@hearstmedias.ca

Guy Morin

Collaborateur

Manon Longval

Ventes
vente@hearstmedias.ca

Claire Forcier

Révisseuse bénévole

Claudine Locqueville

Jocelyne Hébert
Chroniqueuses

Serge Morissette

Chroniqueur

Sites Web

lejournallnord.com

Journal électronique

lejournallnord.com (imprimée)

Facebook

fb.com/lejournallnord

Fondation

Donatien-Frémont

613 241-1017

Canadian Media Circulation

Audit

circulationaudit.ca

416 923-3567

Lignes agates marketing

anne@lignesagates.com

866 411-7487

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648

Hearst (ON) PoL 1No

705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



Hearst en bref : station de vidange, stationnement et centre jeunesse

Par Steve Mc Innis et Pierre Floréa

Depuis 2019, les propriétaires et les visiteurs en VR n'ont plus d'endroit pour procéder à une vidange septique. Le conseil municipal a mandaté les employés de la Ville à effectuer une analyse précise sur les couts et l'implication pour développer une station de vidange septique pour les véhicules récréatifs sur le terrain du Centre d'accueil Gilles-Gagnon. Avant la pandémie, cette option se chiffrait à la hauteur de 120 000 \$. Ce montant comprenait certains changements afin de faciliter la manœuvre pour les conducteurs sur le site restreint, l'ajout d'une voix à sens unique et la construction d'une sortie additionnelle pour le raccordement à la route 11.

Stationnement UdeH

La direction de l'Université de Hearst a demandé à la Ville de Hearst d'ajouter une partie de son stationnement avant et arrière sur la route des officiers municipaux afin de faire respecter les espaces réservés.

Ainsi des billets d'infraction pourront être remis aux automobilistes qui ne respectent pas les places spécialement réservées ou encore les endroits où il est

strictement interdit de stationner, par exemple près de l'entrée devant du Collège Boréal.

Centre jeunesse

La Ville demandera une étude afin de créer un centre jeunesse. À la suite de la présentation de deux étudiantes devant le conseil municipal le 2 mai dernier et le dépôt d'une pétition de 130 noms, le projet sera étudié sérieusement par le personnel municipal.

Une étude de faisabilité et l'évaluation des couts seront présentées aux élus dans un temps indéterminé. Depuis que La Limite a cessé ses activités, les préados n'ont plus d'endroit pour se rencontrer et se divertir.

Bilan financier 2022

La firme comptable Baker Tilly a révisé les états financiers de la Corporation de la Ville pour l'année 2022. Ces chiffres ne comprennent pas les corporations municipales. Le rapport de l'auditeur indépendant et les états financiers consolidés audités seront présentés ultérieurement.

Le surplus annuel de l'année 2022 se chiffre à 3 272 762 \$, comparativement à 1 491 115 \$ pour l'année 2021. Le surplus annuel s'ajoute

aux surplus accumulés de l'année 2021, pour atteindre 57 847 044 \$.

Bibliothèque

Le conseil a approuvé la nomination de Dan Yangary à titre de nouveau directeur au conseil d'administration de la Bibliothèque municipale de Hearst. Il remplace ainsi Jean-Pierre Boutin qui a décidé de laisser son poste.

Politique d'embauche

La Ville a adopté une nouvelle politique d'embauche, tel qu'exigé selon la Loi sur les municipalités.

La politique de la Ville avait été écrite en 1985 et avait été modifiée en 2004.

Le contenu de la nouvelle politique est essentiellement le même que la politique précédente, toutefois des aspects qui n'étaient plus conformes avec la loi ou devenus redondants, l'implication des élus dans toutes les embauches et les méthodes de publication des offres d'emploi ont été retouchés.

Marybelle
mode féminine

PRÉPAREZ VOS SORTIES DU 100E

RABAIS JUSQU'À 50%

MESSIEURS PASSEZ CHEZ TED WILSON POUR LES MÊMES RABAIS

Le tabagisme et votre santé buccodentaire

Les dentistes voient régulièrement des patients fumeurs atteints de problèmes buccodentaires avancés, spécialement de maladies parodontales.

Les fumeurs sont jusqu'à 20 fois plus exposés au risque d'être atteints du cancer de la bouche, de la gorge ou de la langue que les non-fumeurs. Ce risque augmente chez les fumeurs qui consomment régulièrement de l'alcool.

Le tabagisme est l'un des facteurs majeurs qui contribuent aux maladies des gencives, dont certaines peuvent entraîner la perte des dents. La parodontite, ou inflammation des tissus de support d'une ou de plusieurs dents, est la cause principale de la perte de dents.

Par ailleurs, l'usage du tabac est, de loin, le plus important facteur d'échec de certains traitements : il réduit les chances de succès des traitements parodontaux et de la mise en place d'implants dentaires.

Le tabagisme favorise également

- la progression des maladies des gencives ;
- la coloration des dents, des obturations et des prothèses dentaires ;
- l'accumulation de tartre et de plaques sur les dents ;
- le retard de guérison des plaies de chirurgies buccales ;
- la mauvaise haleine ;
- la modification du goût et de l'odorat.



Publicité payée par Dentiste Lecours Dental

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

MAÎTRE GRAVEUR
À HEARST AU MOIS D'AOÛT
POUR TOUS VOS BESOINS :
AJOUT DE DATES,
DE PENSÉES OU D'IMAGES
SUR DIFFÉRENTS TYPES
DE MONUMENTS

Contactez Yves Morin au 705 372-5452 pour prendre rendez-vous.

75 ans au service de la communauté.

La revue Columbia, édition du mois d'avril 1998, est dédiée au millénaire. Un article dans cette même revue, par Gabriel B. O'Donnell, O.P., souligne que « le pape Jean Paul II a nommé l'année 1998 année de l'Esprit-Saint en préparation au Grand Jubilé de l'an 2000 ». (1) En 2022, la Municipalité de Hearst célébrait 100 années de vie communautaire, avec plusieurs fêtes, cérémonies formelles, et banquets organisés par les citoyens, pour les résidents ainsi que les anciens de Hearst. Malgré toutes les difficultés du passé, les gens s'enorgueillissent de ce qu'ils ont accompli dans cette terre de neige et de moustiques en abondance. Ces mêmes défis apportés par le climat et la distance furent des forces positives pour la population qui choisit de fonder un foyer à Hearst ou dans les villages des environs. Il a fallu être persévérant et débrouillard pour survivre dans ce pays pas toujours accueillant; et cet orgueil s'accroît lorsque l'on voit la ville comme une communauté vibrante où il fait bon vivre.

Cet esprit communautaire se reflète dans les rapports des premières réunions du nouveau conseil 3056, fondé le 12 octobre 1947 à Hearst.

“Under the distinguished patronage of His Excellency the most Reverend Georges Landry, a new council of the Knights of Columbus was instituted at Hearst on Columbus Day, Sunday October 12th.”

La nature transitoire de la population durant les années 30, 40 et même 50 à cause de l'économie locale basée de plus en plus sur les retombées de l'industrie forestière rendait difficile la création d'une organisation permanente. Par contre, un noyau de gens choisissait de rester dans ce pays, et c'est de ces personnes que jaillirent les fondateurs du conseil des Chevaliers de Colomb 3056.

Activités à venir :

- Les Chevaliers sont invités à participer à la parade du 100^e qui aura lieu le dimanche 6 août, de 10 h à 11 h. Vous devez être habillé en Chevalier 3^e degré ou avec le teeshirt des Chevaliers, et pour ceux qui n'ont pas de teeshirt, il y en aura de disponible sur place. Nous aurons une remorque pour les personnes ayant de la difficulté à se déplacer. Les scooters sont également acceptés.



Chevaliers de Colomb 75^e ANNIVERSARY

TIRAGE 50/50 DRAW

Gagner jusqu'à 25,000 \$ Win up to \$25,000

Le tirage aura lieu le 12 octobre 2023 à 19 h sur les ondes de la radio CINN FM 91,1.
Draw to be held October 12, 2023 at 7 p.m. on the air of CINN FM 91,1.

5,000 billets/tickets • 10 \$/billet / \$10/ticket • Permis/Permit #M830064

Tirage du 75^e des Chevaliers de Colomb
Pour avoir des billets, consultez :

André Bernier 705 362-5129
Marcel Rodrigue 705 362-8995
Maurice Lemaire 705 362-8296



Le Nord de l'Ontario est l'enfant pauvre en bornes de recharge électriques

Par Steve Mc Innis

La députée néodémocrate d'Algoma-Manitoulin-Kapuskasing, Carol Hughes, demande des comptes aux deux paliers de gouvernement par rapport au nombre minime de bornes de recharge pour véhicules électriques dans le Nord de l'Ontario. Selon la députée fédérale, les seules bornes existantes dans son comté ne sont même pas fonctionnelles.

D'après le Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission nulle du gouvernement fédéral, des chargeurs de véhicules électriques doivent être disponibles dans tout le Nord de l'Ontario et tout le Canada.

Après vérification, non seulement les chargeurs sont rares, mais celles de Marathon, White River et Wawa sont carrément hors service. « Il est absurde de penser que des conducteurs puissent être bloqués sans accès à une station de recharge pendant un mois »,



déclare Carol Hughes. « Dans un cas, à White River, le problème était dû à un transformateur endommagé, ce qui est malheureux, mais raisonnable. Cependant, le fait que ce chargeur de VE soit hors service depuis avril n'est pas raisonnable. Quant aux chargeurs des stations Petro-Canada de Marathon et de Wawa qui étaient en panne, l'entreprise n'a fourni aucune raison pour expliquer pourquoi ils n'étaient pas en service. »

En 2018, Ford a supprimé les rabais provinciaux pour les stations de recharge de VE, ainsi que

de nombreuses stations dans la province. Le gouvernement fédéral continue d'accorder des subventions aux entreprises privées pour l'installation de stations de recharge pour VE, en exigeant une garantie de fiabilité pour être éligible à la subvention. « À ce jour, les entreprises dont les stations sont en panne n'ont pas été tenues pour responsables », ajoute la députée.

« Il s'agit d'un échec des gouvernements provincial et fédéral. L'économie des véhicules électriques dont Trudeau aime parler ne décollera pas si l'infrastructure n'est pas là », a renchéri le député néodémocrate Charlie Angus. « À maintes reprises, le gouvernement libéral nous a fait des promesses sur son engagement à l'égard d'une transition vers l'énergie propre, mais il n'a pas réussi à fournir l'infrastructure et la fiabilité nécessaires pour que les gens achètent des véhicules électriques.

M. Trudeau et M. Ford doivent agir et prendre cette question au sérieux. Le pays et notre planète ne peuvent plus attendre. »

Bornes locales

À Hearst, cinq bornes chargeur à basse vitesse sont disponibles pour les automobilistes. L'un de problèmes dans le Nord de l'Ontario, comme à plusieurs endroits dans la province, c'est que les bornes chargeur à haute vitesse sont rares puisqu'elles sont dispendieuses à opérer. « Ça coute extrêmement cher en facture d'électricité si la borne est à haut rendement », explique Jessie Richard, directeur général de la Corporation de distribution électrique de Hearst. « Si tu offres le chargeur à pleine capacité, le propriétaire de la borne va se retrouver avec des factures d'électricité incroyables. »

Dans le meilleur des mondes, le gouvernement de l'Ontario devrait mettre de la pression sur la Commission de l'énergie afin de légiférer des prix plus intéressants aux gestionnaires des bornes. « Actuellement, les bornes sont facturées comme les usines et elles devraient avoir le taux des petites et moyennes entreprises pour que ce soit plus intéressant », avance M. Richard.

Prévoir un séisme grâce aux GPS?

Par Agence Science-Pressé



Les GPS pourraient en théorie aider à détecter l'imminence d'un séisme, deux heures à l'avance. Mais il faudra pour cela de meilleurs GPS.

Le paradoxe vient du fait que deux chercheurs français, qui publient ce 20 juillet dans la revue américaine *Science*, ont analysé rétroactivement des données des satellites GPS, à des intervalles de 5 minutes pendant les 48 heures précédant 90 séismes majeurs survenus depuis 20 ans. Ils ont constaté que, là où les données étaient les plus précises, on pouvait effectivement détecter un minuscule déplacement des plaques tectoniques : en moyenne, deux heures avant que le séisme ne soit détectable par les sismographes. Pour l'instant, les alertes se mesurent tout au plus en minutes. Le bémol est que le niveau de précision requis est de loin supérieur à ce qu'on attend traditionnellement des GPS: il faudrait en théorie être capable de détecter

des mouvements de l'ordre du dixième de millimètre.

L'histoire enseigne de plus la prudence, rappelle le sismologue Roland Bürgmann dans un commentaire accompagnant l'article : le passé a été marqué, depuis les années 1970, par de très nombreuses tentatives pour détecter des « signes précurseurs » des séismes. Le problème a toujours été que ces signes précurseurs pouvaient rarement être distingués clairement du « bruit de fond » sismique normal.

Ce que proposent Quentin Bletery et Jean-Mathieu Nocquet, de l'Université Côte d'Azur à Nice — une analyse du « glissement » des plaques tectoniques — pourrait toutefois s'avérer être un « signal » différent des autres. Mais s'il s'avère en même temps que le niveau de précision requis est à ce point élevé, la technologie pour de telles détections n'est pas encore à notre portée...

Des tenues stylées POUR L'ÉTÉ JUSQU'À

50%



FAITES-VOUS REMARQUER
LORS DU 100E DE HEARST EN ÉTANT
BIEN HABILLÉ AVEC VOTRE
PARTENAIRE EN MODE MASCULINE



MESDAMES OBTENEZ LES MÊMES RABAIS CHEZ MARYBELLE

Programme-cadre du français : trop et trop vite

Par Philippe Mathieu - IJL – Réseau.Presse – Le Voyageur

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé un nouveau curriculum linguistique à la fin de juin qui comprend entre autres la réintroduction de l'enseignement du cursif. Les réactions de la communauté éducative sont mitigées, notamment en ce qui concerne la façon dont les enseignants devront s'adapter au nouveau guide à partir de septembre 2023.

« Il n'y a rien de faux, il n'y a rien de surprenant, il n'y a rien en quoi je suis totalement contre. Mais, ce que je trouve de dommage, c'est ce qui n'est pas dit dans le curriculum », dit une professeure agrégée de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, Anne-Marie Dionne. Il s'agit de la première révision du curriculum du français depuis 2006. Les changements affectent majoritairement les élèves inscrits de la 1^{re} à la 8^e année. Le gouvernement s'est inspiré du rapport publié l'année dernière par la Commission ontarienne des droits de la personne, *Le droit de lire* (2022), qui souligne les lacunes du système éducatif de la province en ce qui concerne les élèves souffrant de troubles de la lecture et d'autres élèves qui ne bénéficient pas d'approches fondées sur des preuves.

Pas assez de stratégies de compréhension

Le nouveau programme linguistique, qui devrait être implémenté dès la prochaine année scolaire, présente une série de modifications majeures, dont une attention accrue portée sur la phonétique. « Par exemple, on met beaucoup d'accent sur les entrées en lecture, notamment sur le décodage, comme si lire, c'est de décoder des mots. On sait très bien que ce n'est



pas juste ça. On le sait qu'un enfant a besoin d'apprendre à décoder puisqu'il n'est pas capable de tout savoir juste comme ça, c'est évident », explique Mme Dionne. À son avis, le curriculum ne se concentre peut-être pas assez sur la compréhension des textes. « Ce qui manque à mon avis dans le programme-cadre, c'est qu'on ne considère pas ce que j'appelle les autres "entrées" en lecture, donc, les façons de trouver le sens des mots, souligne-t-elle. Ça veut dire qu'on ne parle pas des autres stratégies de reconnaissances de mots, ce qui est de recourir au contexte pour trouver les mots. » La vice-doyenne intérimaire aux programmes d'études de premier cycle s'inquiète également des conséquences sur le personnel enseignant. « Les enseignants qui entrent dans la profession vont partir dans la profession en pensant que d'enseigner la lecture, c'est apprendre aux enfants à décoder les mots, ce qui est dommage. »

« Retour à l'essentiel » avec l'écriture cursive

Une des mesures du nouveau

programme-cadre qui marque le plus les esprits est le retour de l'enseignement obligatoire du cursif et de la calligraphie de la 3^e à la 9^e année, un sujet optionnel depuis 2006. La démarche s'explique comme étant une stratégie visant à renforcer les compétences en matière d'alphabétisation et d'écriture.

Le retour du cursif est bien accueilli par les universitaires spécialisés en éducation. « Ça fait en sorte que tu te souviens davantage parce que tu as écrit et de ce que tu as appris », dit une professeure de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne, Louise Bourgeois.

Plus de séparation en 9e

Un autre changement majeur est l'élimination des cours théoriques et appliqués du français en 9^e année. Cette combinaison est remplacée par un cours de français décloisonné qui accueillera autant les élèves forts que les élèves plus faibles.

« Je dirais que c'est une des nouveautés qui me fait plaisir, souligne Mme Dionne. Selon moi,

apprendre à utiliser la langue, c'est d'apprendre à utiliser la langue dans tous les domaines. » Elle mentionne que cela pourrait toutefois s'avérer être un défi pour les enseignants, car cela pourrait rendre la planification plus difficile, étant donné que le pédagogue devra préparer son cours en fonction de plusieurs niveaux différents dans sa classe.

Attentes élevées

Le ministère de l'Éducation a indiqué que tout le personnel doit être en mesure d'enseigner le nouveau programme de français à partir de septembre. Les deux professeures sont d'accord : les changements proposés sont trop importants pour être appris si rapidement. Après tout, les règles sont les mêmes depuis 17 ans.

« C'est fou. Pour un enseignant qui commence, ce n'est pas si mal. Mais pour d'autres qui sont là depuis plusieurs années, qui ont quand même tout leur matériel de prêt, [...] ça ne va pas être facile. [...] Je ne sais pas comment les enseignants vont pouvoir faire ça », croit Mme Dionne.

Pour de nombreux enseignants du primaire, le changement pourrait représenter des heures d'étude du nouveau document pendant l'été et pourrait entraîner une modification importante de leurs routines et stratégies pédagogiques du français, ainsi que des tests et des plans de leçons. « C'est impensable, dit Mme Bourgeois. Je pense qu'on devrait avoir une année afin qu'on puisse former le personnel enseignant, pas juste sur le contenu, mais le contenant du curriculum. »

Fin des problèmes d'accès à l'Internet à Dubreuilville

Par Éric Boutilier - IJL – Réseau.Presse – Le Voyageur

La faible vitesse et la limite du nombre de connexions Internet à Dubreuilville sont désormais chose du passé. Les résidents et les entreprises ont maintenant accès à des vitesses de navigation qui dépassent les 25, 50, 100, voire 250 mégaoctets par seconde.

Le Canton de Dubreuilville et ses partenaires ont inauguré leur nouveau réseau haut débit le 12 juillet avec une célébration au bureau municipal. Le prolongement de la fibre optique de la jonction de la Transcanadienne 17 jusqu'à la fin de la route 519 permettra à la

municipalité d'accroître ses possibilités de développement économique, d'apporter une meilleure qualité de vie et d'atteindre son plein potentiel.

« Ça veut dire que nous avons une connectivité fiable. Nous avons passé d'une très mauvaise connexion Internet — surtout durant la pandémie de COVID-19 — à une qui est très bonne aujourd'hui et dans l'avenir », indique la mairesse de Dubreuilville, Beverly Nantel.

« Les propriétaires de maisons peuvent maintenant écouter des films sans avoir de problèmes. Les

étudiants pourront apprendre de chez eux sans aucun ralentissement. Il y a également des bénéfices pour les soins de santé et le commerce électronique. Nous sommes en fait devenus une communauté où l'on peut tout avoir. » Déjà environ 72 % des résidents de Dubreuilville sont abonnés au service offert par Community Network Partners Inc. Des entreprises minières profitent également de la hausse des vitesses d'Internet en offrant à leurs travailleurs une connexion qui répond aux exigences du XXI^e siècle.

Avant cette nouvelle connexion, la vitesse de la connexion Internet à Dubreuilville était loin des normes adoptées par le CRTC qui exigent un minimum de 50 Mo/s. Tout le village était connecté par une technologie micro-onde mise en place il y a 30 ans. Les résidents avaient collectivement accès à à peine 100 Mo/s — donc divisé entre tous ceux qui étaient branchés au même moment.

Aucun fournisseur n'a voulu s'aventurer dans l'amélioration du service pour une population d'environ 575 personnes (recensement de 2021).

Semaine des retrouvailles

3 au 9 août 2023



Pour plus d'informations, scannez le code QR.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec nous.

 705 362-4341, poste 1501
hearst2023@hearst.ca



Jeudi
3 août
2023



Appelez
705 372-1781

9 h à 12 h
Max : 6 personnes

9 h à 12 h
Max : 40 personnes

10 h à 16 h

12 h à 14 h

13 h à 16 h
Max : 6 personnes

Jeu d'évasion
Centre d'archives de la Grande
Zone argileuse

Tournée de « Freighter »
Départ : débarquement au bout
du chemin Laflamme Est

**Tournée guidée :
agriculture**
Départ : Scierie patrimoniale de
Hearst

Vente dans la rue
Centre-ville de Hearst

**Yoga, méditation et
zumba**
Pavillon communautaire de Hearst

Tournée de « Freighter »
Départ : débarquement au bout
du chemin Laflamme Est

14 h à 19 h

15 h à 17 h

16 h 30

17 h à 19 h

18 h 30

19 h à 22 h

**Jeu d'eau, gonflables,
popcorn, barbe à papa
et maquillages**
Pavillon communautaire de Hearst

L'histoire de Hearst :
lancement de la 2e édition
de Cents regards sur 100 ans
d'histoires et de *A Time to
Disappear* de Terry West et
Archives à voix haute.

Scierie patrimoniale de Hearst

Dévoilement de la murale
Parc Lecours

Souper communautaire
Pavillon communautaire de Hearst

Piñata géante
Pavillon communautaire de Hearst

**Soirée musicale avec
Simon Rivard et Claude
Lapointe**
Pavillon communautaire de Hearst



Vendredi 4 août 2023



Appelez
705 372-1781

Jeu d'évasion
Centre d'archives de la Grande
Zone argileuse

9 h à 12 h
Max : 6 personnes

Tournée de « Freighter »
Départ : débarquement au bout du
chemin Laflamme Est

9 h à 14 h
Max : 40 personnes

**Tournée guidée :
foresterie**
Départ : Scierie patrimoniale de
Hearst

10 h

Tournée pédestre
Scierie patrimoniale de Hearst

10 h à 15 h

**Tournoi de golf -
Best Ball**
Club de golf de Hearst



10 h à 16 h

Vente dans la rue
Centre-ville de Hearst

12 h à 16 h

**Jeu d'eau, gonflables,
popcorn, barbe à papa
et maquillages**
Pavillon communautaire de Hearst

13 h à 16 h
Max : 6 personnes

Tournée de « Freighter »
Départ : débarquement au bout du
chemin Laflamme Est

14 h

**La Bulle de Corpus
Dance Projects**
Conseil des Arts de Hearst

18 h à 1 h
Accueil : 18 h

**Soirée musicale avec
Mitch Jean et Matt Lang**
Centre récréatif Claude-Larose



Samedi 5 août 2023



9 h à 12 h

**A Maze N Fun, Game on
Express, Dunk Tank et lancer de
hache**
Pavillon communautaire de Hearst

9 h à 12 h

**Jeu d'eau, gonflables, popcorn,
barbe à papa et maquillages**
Pavillon communautaire de Hearst

10 h

Tournée pédestre
Scierie patrimoniale de Hearst

10h

Bingo monstre
Pavillon communautaire de
Hearst

10 h à 16 h

Vente dans la rue
Centre-ville de Hearst

11 h à 15 h

Exposition de voitures
Centre-ville de Hearst

11 h à 18 h

Tournoi de « Arm Wrestling »
Pavillon communautaire de Hearst

13 h à 16 h

**A Maze N Fun, Game on Express,
Dunk Tank et lancer de hache**
Pavillon communautaire de Hearst

13 h à 16 h

**Jeu d'eau, gonflables, popcorn,
barbe à papa et maquillages**
Pavillon communautaire de Hearst

14 h à 16 h

Visite de la Distillerie Rheault
Départ : Pavillon communautaire de
Hearst

15 h 30

La Bulle de Corpus dance Projects
Conseil des Arts de Hearst

19 h 30 à
minuit
Accueil : 18 h 30

**Soirée musicale avec Chantons
Hearst, l'humoriste local Guy
Morin et Les Rats d'Swompe**
Centre récréatif Claude-Larose

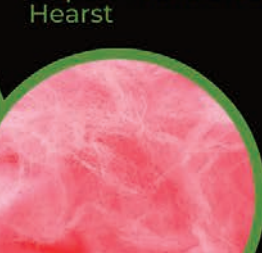


Dimanche 6 août 2023



- 9 h
Tournoi de Beach-Volley
Lac Johnson's
- 10 h à 11 h
Parade du 100e
Départ de la Place des Arts de Hearst
- 12 h à 16 h
Jeu d'eau, gonflables,
popcorn, barbe à papa et
maquillages
Pavillon communautaire de Hearst
- 12 h à 16 h
A Maze N Fun, Game on
Express, Dunk Tank et
lancer de hache
Pavillon communautaire de Hearst
- 14 h à 16 h
Visite de la Distillerie Rheault
Départ : Pavillon communautaire de
Hearst

- 15 h à 17 h
Podcast CINN FM
Pavillon communautaire de Hearst
- 17 h à 19 h
5 à 7
Pavillon communautaire de Hearst
- 17 h à 20 h
CINN en direct avec animation
et demandes spéciales
Pavillon communautaire de Hearst
- 18 h à 20 h
Jeu d'eau, gonflables,
popcorn, barbe à papa et
maquillages
Pavillon communautaire de Hearst
- 18 h à 20 h
A Maze N Fun, Game on
Express, Dunk Tank et lancer
de hache
Pavillon communautaire de Hearst



Lundi 7 août 2023

- À déterminer
Little Obie
À déterminer
- 9 h à 11 h
Max : 7 personnes
Aventure en canot
Départ : au bout de la rue Algoma
- 12 h à 14 h
Max : 7 personnes
Aventure en canot
Départ : au bout de la rue Algoma
- 13 h à 16 h
Max : 40 personnes
Atelier de peinture
parent et moi
Pavillon communautaire de Hearst
- 13 h à 14 h
Max : 20 personnes
Thé du musée
Écomusée de Hearst

- 14 h à 15 h
Max : 20 personnes
Thé du musée
Écomusée de Hearst
- 15 h à 17 h
Max : 7 personnes
Aventure en canot
Départ : au bout de la rue Algoma
- 18 h à 21 h
Max : 40 personnes
Atelier de peinture
adultes seulement
Pavillon communautaire de Hearst
- 18 h à 20 h
Max : 7 personnes
Aventure en canot
Départ : au bout de la rue Algoma



Mardi 8 aout 2023

Appelez
705 372-1781

Jeu d'évasion
Centre d'archives de la Grande
Zone argileuse

9 h à 12 h
Max : 7 personnes

Excursion en ponton
Départ : Inn the North

10 h à 14 h

**Compétition de châteaux
de sable**
Lac Johnson's



12 h à 14 h

**Archives à voix haute :
Dîner spectacle**
Scierie patrimoniale de Hearst

13 h à 16 h
Max : 7 personnes

Excursion en ponton
Départ : Inn the North

13 h à 17 h

Tournoi de golf jeunesse
Club de golf de Hearst

17 h à 20 h
Max : 7 personnes

Excursion en ponton
Départ : Inn the North



Mercredi 9 aout 2023

À déterminer

Tournée de train ONR
À déterminer

Appelez
705 372-1781

Jeu d'évasion
Centre d'archives de la Grande
Zone argileuse

9 h à 12 h
Max : 7 personnes

Excursion en ponton
Départ : Inn the North

10 h

Tournée pédestre
Départ : Scierie patrimoniale de
Hearst



11 h

Dîner hot-dog
Caisse Alliance de Hearst

13 h à 16 h
Max : 7 personnes

Excursion en ponton
Départ : Inn the North

17 h à 20 h
Max : 7 personnes

Excursion en ponton
Départ : Inn the North



Activités nécessitant une inscription

Jeu d'évasion

Atelier de peinture parent et moi

Tournoi de « Arm Wrestling »

Exposition de voitures

Tournoi de Beach-Volley

Excursion en ponton

Tournée guidée : agriculture

Tournée de « Freightier »

Tournoi de golf - Best ball

Tournée guidée : foresterie

Tournoi de golf jeunesse

Atelier de peinture adultes seulement

Archives à voix haute : dîner spectacle

Visite de la Distillerie Rheault

Aventure en canot



Activités nécessitant des billets

Soirée musicale avec Mitch Jean et Matt Lang

Soirée musicale avec Chantons Hearst, Guy Morin et Les Rats d'Swompe

Activités disponibles tout au long de la semaine.

Chasse aux trésors



Les chemins de nos 100 ans



Jardin Bavarois

Pavillon communautaire de Hearst

Jeu. 3 août 16 h à 22 h
 Ven. 4 août Fermé
 Sam. 5 août 12 h à 16 h
 Dim. 6 août 12 h à 20 h



Commandité par :



Remerciements



Le Service du développement économique de la Corporation de la Ville de Hearst tient à exprimer ses sincères remerciements pour la participation précieuse et exceptionnelle de la communauté aux célébrations du 100^e anniversaire. Une année de centenaire est très spéciale pour toute communauté et Hearst ne fait pas exception. C'est sans doute ce qui a motivé les membres du comité organisateur, les personnes ressources, les membres des groupes de travail, les bénévoles et nos commanditaires. Nous leur sommes reconnaissants de leur soutien, qui s'est manifesté d'innombrables façons.



Merci à nos commanditaires !



100hearst



Profil d'entreprise : Fortier's Electronic Stationery/ Papeterie

Propriétaire :
Stéphane Fortier

Depuis : février 2019

Emplacement :
904 rue Front

Fondateur :
InterTAN Canada Ltée La Source est une entreprise appartenant à Bell Canada. Au départ, l'entreprise se nommait Radio Shack Canada, une



propriété d'InterTAN jusqu'en 2004. Circuit City a par la suite géré ces magasins sur une période de deux ans avant de faire faillite en 2009. C'est à ce moment que Bell Canada en a fait l'acquisition et a renommé ses magasins La Source.

HISTORIQUE

Localement, le Hearstéen Paul Pion ouvre sa boutique de produits électroniques sous la bannière Radio Shack Canada en octobre 1978, renommée La Source en 2009. Il gère son entreprise sans employés et, au fil des ans, les affaires prospèrent ce qui a conduit à un agrandissement ainsi qu'à l'embauche de personnel. Au moment de sa retraite en février 2019, l'homme d'affaires comptait cinq employés sur le plancher.

Le jeune entrepreneur local Stéphane Fortier y voit une opportunité d'affaires intéressantes afin de posséder son magasin et ainsi être son propre patron. Il plonge dans le monde entrepreneurial en février 2019 et poursuit le travail amorcé depuis 40 ans par M. Pion.

Le contrat avec la bannière La Source permet aux clients de bénéficier des circulaires traditionnelles, disponibles en ligne, profiter des rabais et d'accéder au site Web. En retour, le nom La Source doit s'afficher sur la bâtisse. Trois différentes compagnies participent à garnir l'inventaire du magasin, dont La Source pour les électroniques, Bell Mobilité pour les téléphones et un autre fournisseur pour la papeterie.

Quels sont les défis rencontrés depuis l'ouverture de votre commerce ?

Un an après le début de mon entreprise, l'annonce d'une pandémie provoque une frénésie dans le monde entier. Des directives gouvernementales sont imposées. Heureusement, mon commerce a été catalogué comme service essentiel, permettant ainsi de demeurer ouvert tout en respectant les limites établies. Étant privés de voyages, les gens dépensaient localement ; pour cette raison, l'impact de la pandémie ne s'est pas fait ressentir. Le ramassage à l'extérieur fonctionnait bien. La communauté m'a soutenu tout au long de cette période.

La pénurie de personnel présente un autre défi qui existe chez tous les employeurs – le recrutement d'un employé est basé sur une entrevue d'une durée de 30 minutes. Plusieurs personnes s'inquiètent au niveau de leur notion en informatique, mais les connaissances en électronique s'apprennent graduellement. La Source a une excellente équipe !

Utilisation des réseaux sociaux

La Source a sa page Facebook et son site Web : l'utilisateur sélectionne sa ville et son magasin qui donne accès à tous les produits. Elle offre également un service de clavardage. Pour ma part, j'aime encourager les médias locaux, la radio CINN et le journal Le Nord.

L'importance de l'achat local

Nous sommes chanceux d'avoir une communauté qui aime magasiner localement. Aussi, nos consommateurs plus âgés, qui sont dépourvus face aux problèmes technologiques, préfèrent acheter localement pour tirer profit du service à la clientèle plutôt que se rendre en ligne et clavarder avec un agent.

Nous misons alors sur le service à la clientèle qui exige une équipe à l'écoute des besoins de nos clients. Cette façon de procéder est très importante et le service personnalisé apprécié de nos clients qui reviennent et qui assurent une loyauté incontestable.

La Source n'offre pas d'option *rain check* quand on n'a pas un produit en stock. Si on le commande et il arrive après que le rabais est fini, il n'est pas honoré, car le produit est souvent vendu à plus bas que notre prix d'achat. À ce temps, La Source nous recommande de diriger le client au site Web pour passer la commande en ligne avec une carte de crédit afin d'avoir le prix en solde, et si l'option de livrer au magasin est choisi nous avons une commission.

Fierté Communautaire

J'apprécie ma communauté, que nous soyons une ville rurale, que les gens se connaissent, l'entourage est rassurant ! Qu'importe les saisons, les organisateurs d'activités peuvent s'assurer de la participation des Hearstéens ; ils sont fiers d'encourager les événements, les équipes sportives locales, et de magasiner local.

Pourquoi une jeune famille devrait-elle s'établir à Hearst ?

Hearst est une très belle communauté qui offre plusieurs sports extérieurs. C'est vraiment l'endroit idéal pour les gens qui aiment pratiquer les activités à l'extérieur. Du point de vue éducationnel, une jeune famille s'assure de l'éducation de son enfant de la maternelle au postsecondaire, et ce, dans sa communauté. Il y a là une économie de frais collégial et universitaire incontestable. Cet aspect constitue un incitatif considérable pour venir s'établir à Hearst. De plus, le coût des maisons et des taxes n'est pas comparable avec ceux d'un grand centre. Du côté artistique, la Place des Arts propose de magnifiques brochettes d'artistes, en plus de jouir d'un théâtre ! Nous sommes choyés en tenant compte de la population locale ! Hearst est un bel endroit pour élever une famille !



904 rue Front
705 362-5779

<https://www.facebook.com/fortierselectronics>
thesource.ca/fr-ca
bell.ca

Canadian Navigable Waters Act

Facca Incorporated on behalf of Ontario Ministry of Transportation hereby gives notice that an application has been made to the Minister of Transport, pursuant to the *Canadian Navigable Waters Act* for approval of the work described herein and its site and plans.

Pursuant to paragraph 7(2) of the said Act, Facca Incorporated on behalf of Ontario Ministry of Transportation has deposited with the Minister of Transport, on the on-line Common Project Search Registry (<http://cps.canada.ca/>) under the NPP File Number 2018-400019 a description of the following work, its site and plans:

- Replacement of the Nagagamisis Narrows Bridge, over Nagagamisis Narrows at Highway 631, in the Geographic Township of Frost, District of Algoma, in the Province of Ontario

Comments regarding the effect of this work on marine navigation can be sent through the Common Project Search site mentioned above under the Comment section (search by the above referenced number) or if you do not have access to the internet, by sending your comments directly to:

Navigation Protection Program – Transport Canada

100 S Front St, 1st Floor
Sarnia ON N7T 2M4

Transport Canada (TC) will not make your comments on a project available to the public on the online public registry. However, any information related to a work is considered as unclassified public record and could be accessible upon legal request. As such, the information and records provided should not contain confidential or sensitive information. If you want to provide confidential or sensitive information that you think should not be made public, please contact TC before submitting it.

However, comments will be considered only if they are in writing (electronic means preferable) and are received not later than 30 days after the publication of the last notice. Although all comments conforming to the above will be considered, no individual response will be sent.

Posted at The North, Ontario this 27th day of July, 2023.

Ontario Ministry of Transportation

Loi sur les eaux navigables canadiennes

Facca Incorporated, pour le compte du ministère des Transports de l'Ontario, donne avis par la présente qu'une demande a été présentée au ministre des Transports en vertu de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes* pour approbation de l'ouvrage décrit ici, ainsi que pour son site et ses plans.

Aux termes du paragraphe 7 (2) de ladite Loi, Facca Incorporated, pour le compte du ministère des Transports de l'Ontario, a déposé auprès du ministre des Transports, sur le registre en ligne Recherche de projet en commun (<https://recherche-projet-commun.canada.ca/>) et sous le numéro de registre 2018-400019, une description de l'ouvrage suivant, de son site et de ses plans:

- Remplacement du pont du passage Nagagamisis, qui traverse le passage Nagagamisis à l'endroit de l'autoroute 631, dans le canton géographique de Frost, district d'Algoma, dans la province de l'Ontario.

Les commentaires concernant l'effet de cet ouvrage sur la navigation maritime peuvent être envoyés par l'entremise du site de Recherche de projet en commun mentionné ci-haut, dans la section des commentaires (rechercher par les numéros de référence donnés ci-dessus) ou si vous n'avez pas accès à internet, en envoyant vos commentaires directement au:

Programme de protection de la navigation — Transports Canada

100, rue Front Sud, 1^{er} étage
Sarnia (Ontario) N7T 2M4

Transports Canada (TC) ne rendra pas vos commentaires concernant un projet disponibles au public dans le registre public en ligne. Toutefois, l'information relative à un ouvrage est considérée non classifiée, relevant du domaine public, et pourrait être accessible par une demande juridique. En tant que tels, les renseignements et les enregistrements fournis ne doivent pas contenir d'informations confidentielles ou sensibles. Si vous souhaitez fournir des informations confidentielles ou sensibles qui, à votre avis, ne devraient pas être rendues publiques, veuillez communiquer avec TC avant de les transmettre.

Notez que les commentaires ne seront considérés que s'ils ont été reçus par écrit (préférentiellement de façon électronique) au plus tard 30 jours suivant la date de publication du plus récent avis. Bien que tous les commentaires se conformant à ces directives seront examinés, aucune réponse individuelle ne sera envoyée.

Affiché à Le Nord, Ontario, ce 27^e jour de juillet, 2023.

Ministère des Transports de l'Ontario

Des forêts et des terres

Par Pascale de Montigny Gauthier
IJL – Réseau.Presse – Agricom

À priori, l'espace forestier et le champ agricole ont peu en commun, et les boisés ou la forêt sont parfois perçus comme une perte de terrain qui pourrait être cultivée. Pourtant, elles sont étroitement liées et les terres agricoles ne sauraient être saines et durables sans l'existence des arbres.

Dans le monde de l'agriculture traditionnelle, on s'est peu intéressé à la forêt. Pour tout dire, à une certaine époque, on a plutôt cherché à l'enrayer, la défricher sans relâche pour agrandir la superficie de terres cultivables.

Mais de plus en plus, on reconnaît et comprend que l'espace forestier est nécessaire en soi, mais qu'il est aussi bénéfique aux terres agricoles. Selon Jean Saint-Pierre, de l'association Boisé Est, « on devrait avoir 30 % du territoire sous forme de couvert forestier », parce que selon les recherches les plus récentes, « il y a des bénéfices à voir des forêts en périphérie des champs; les forêts protègent les ruisseaux, les rivières. » Et protéger les cours d'eau, c'est protéger les écosystèmes et les bêtes qui y vivent.

Tous les agriculteurs connaissent l'importance des insectes, en particulier des insectes pollinisateurs. Nadia Carrier, des Serres M. Quenneville, qui a fait le choix il y a longtemps de travailler en respectant plus l'environnement, donne comme exemple les « plantations de bandes fleuries près des champs pour attirer les insectes et protéger leur écosystème ». Une méthode simple, mais efficace.

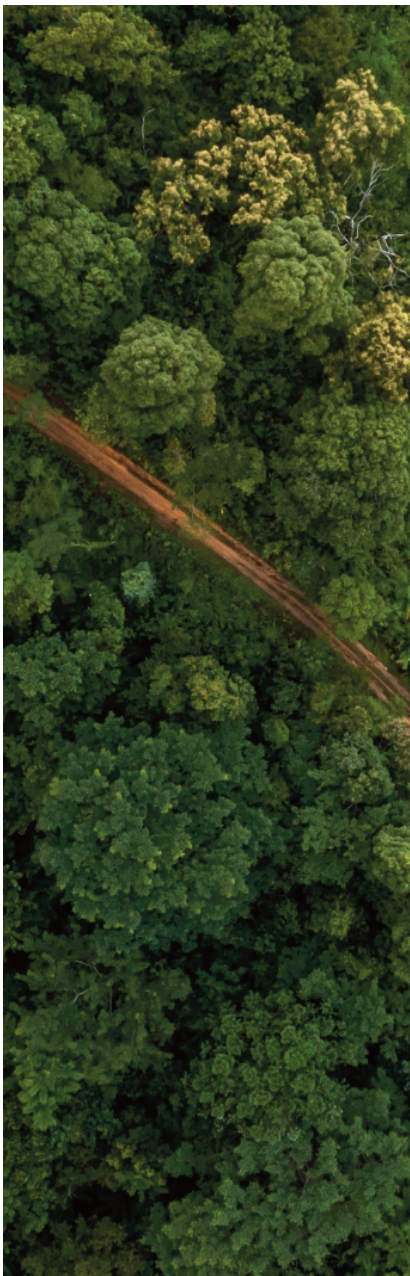
Laisser vivre des herbages et des boisés, c'est permettre le « maintien des habitats des insectes », explique M. Saint-Pierre. « C'est important de maintenir un bon niveau de biodiversité, de garder un équilibre entre forêt et champ », ajoute-t-il.

Ce qu'on appelle les boisés de ferme a aussi un avantage relativement évident. Évidemment, ces bandes d'arbres et de flore variée créent de véritables haies brise-vent qui protègent les champs des dégâts causés par les grands vents, de l'érosion par le sable, ce dernier phénomène nuisant grandement à la productivité des sols.

Des forêts et des terres

Par ailleurs, des boisés sains en bordure de terres agricoles fournissent aux animaux sauvages la nourriture dont ils ont besoin, ce qui diminue leur tendance à aller se nourrir des cultures et réduit les pertes. Et, comme les insectes ne sont pas tous bénéfiques, une belle biodiversité assurera un contrôle naturel des insectes nuisibles, grâce aux chauve-souris ou aux oiseaux qui s'en délectent.

Et enfin, ce couvert forestier apporte des avantages plus systémiques, mais qui profitent aussi aux agriculteurs. M. Saint-Pierre avance que des études « montrent que jusqu'à 25 % des gaz à effet de serre seraient absorbés par la forêt, ce qui n'est pas négligeable. Donc, de beaux boisés en santé, contrairement à ce qu'on a cru jadis, c'est aussi des terres agricoles productives.



Une route qui traverse une forêt
Photo : Agricom

Canadian Navigable Waters Act

Facca Incorporated on behalf of Ontario Ministry of Transportation hereby gives notice that an application has been made to the Minister of Transport, pursuant to the *Canadian Navigable Waters Act* for approval of the work described herein and its site and plans.

Pursuant to paragraph 7(2) of the said Act, Facca Incorporated on behalf of Ontario Ministry of Transportation has deposited with the Minister of Transport, on the on-line Common Project Search Registry (<http://cps.canada.ca/>) under the NPP File Number 2018-400020 a description of the following work, its site and plans:

- Replacement of the Hornepayne Creek Culvert, over Hornepayne Creek at Highway 631, in the Geographic Township of Wicksteed, District of Algoma, in the Province of Ontario

Comments regarding the effect of this work on marine navigation can be sent through the Common Project Search site mentioned above under the Comment section (search by the above referenced number) or if you do not have access to the internet, by sending your comments directly to:

Navigation Protection Program – Transport Canada

100 S Front St, 1st Floor
Sarnia ON N7T 2M4

Transport Canada (TC) will not make your comments on a project available to the public on the online public registry. However, any information related to a work is considered as unclassified public record and could be accessible upon legal request. As such, the information and records provided should not contain confidential or sensitive information. If you want to provide confidential or sensitive information that you think should not be made public, please contact TC before submitting it.

However, comments will be considered only if they are in writing (electronic means preferable) and are received not later than 30 days after the publication of the last notice. Although all comments conforming to the above will be considered, no individual response will be sent.

Posted at The North, Ontario this 27th day of July, 2023.

Ontario Ministry of Transportation

Loi sur les eaux navigables canadiennes

Facca Incorporated, pour le compte du ministère des Transports de l'Ontario, donne avis par la présente qu'une demande a été présentée au ministre des Transports en vertu de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes* pour approbation de l'ouvrage décrit ici, ainsi que pour son site et ses plans.

Aux termes du paragraphe 7 (2) de ladite Loi, Facca Incorporated, pour le compte du ministère des Transports de l'Ontario, a déposé auprès du ministre des Transports, sur le registre en ligne Recherche de projet en commun (<https://recherche-projet-commun.canada.ca/>) et sous le numéro de registre 2018-400020, une description de l'ouvrage suivant, de son site et de ses plans:

- Remplacement du ponton de Hornepayne Creek, qui traverse la rivière Hornepayne Creek à l'endroit de l'autoroute 631, dans le canton géographique de Wicksteed, district d'Algoma, dans la province de l'Ontario.

Les commentaires concernant l'effet de cet ouvrage sur la navigation maritime peuvent être envoyés par l'entremise du site de Recherche de projet en commun mentionné ci-haut, dans la section des commentaires (rechercher par les numéros de référence donnés ci-dessus) ou si vous n'avez pas accès à internet, en envoyant vos commentaires directement au:

Programme de protection de la navigation — Transports Canada

100, rue Front Sud, 1^{er} étage
Sarnia (Ontario) N7T 2M4

Transports Canada (TC) ne rendra pas vos commentaires concernant un projet disponibles au public dans le registre public en ligne. Toutefois, l'information relative à un ouvrage est considérée non classifiée, relevant du domaine public, et pourrait être accessible par une demande juridique. En tant que tels, les renseignements et les enregistrements fournis ne doivent pas contenir d'informations confidentielles ou sensibles. Si vous souhaitez fournir des informations confidentielles ou sensibles qui, à votre avis, ne devraient pas être rendues publiques, veuillez communiquer avec TC avant de les transmettre.

Notez que les commentaires ne seront considérés que s'ils ont été reçus par écrit (préférentiellement de façon électronique) au plus tard 30 jours suivant la date de publication du plus récent avis. Bien que tous les commentaires se conformant à ces directives seront examinés, aucune réponse individuelle ne sera envoyée.

Affiché à Le Nord, Ontario, ce 27^e jour de juillet, 2023.

Ministère des Transports de l'Ontario

Les archives à voix haute, un évènement hors de l'ordinaire à ne pas manquer !

Par Renée-Pier Fontaine

Les festivités du 100e de la Ville de Hearst se concluront avec la Semaine des retrouvailles. Pour cet évènement et au fil des années, l'historienne Marie LeBel a travaillé sur de nombreux projets en collaboration avec plusieurs membres de la communauté qui sont aussi passionnés d'histoire qu'elle.

Les archives à voix haute est un projet original auquel Marie LeBel et Mélissa Vernier ont assisté lors d'un congrès d'histoire et elles ont eu envie de l'essayer et ainsi mettre en valeur la collection du Centre d'archives de la Grande Zone argileuse. En ajoutant une touche théâtrale, ce sera donc une manière de se distinguer et de rendre cette prestation unique. Simon Bouthillier s'est engagé dans le projet et il a vraiment su capter l'essence et l'importance des recherches qui ont permis la création de l'évènement.

Des lecteurs bénévoles seront invités à lire à voix haute des archives originales de la collection, des autobiographies, des correspondances ou bien des contrats,

par exemple. Cela permettra aux gens d'entendre leurs histoires avec des faits réels qui seront répartis en thématiques ayant marqué les cent dernières années. La première lecture se déroulera le jeudi 3 août à 15 h, à la Scierie patrimoniale, sous le thème de l'adversité, c'est-à-dire les difficultés que les gens de Hearst ont rencontrées au fil du temps. « Ce n'est pas que triste, mais il y a des évènements qui ont été assez dramatiques, par exemple l'incendie qui a causé la mort de plusieurs enfants chez les Payeurs. Il y a aussi des choses un peu plus comiques, comme les mouches et moustiques ça rend fou! » explique Mme LeBel.

La deuxième lecture se fera le mardi 8 août lors d'un dîner-spectacle, toujours à la Scierie patrimoniale. Les places seront limitées, mais gratuites. Le thème est la foresterie : on y entendra des contrats, mais aussi les hommes et les femmes d'affaires dans ce domaine raconteront leurs expériences de vie. « Les archives sont intouchables, elles ne peuvent

qu'être transmises. Depuis deux ans, Mélissa Vernier et moi, avec l'aide de Simon Bouthillier, nous avons récolté ces archives-là. En sachant que nous ne pouvons pas les modifier, ce qui pouvait être fait, c'était de les scénariser », nous dit-elle.

L'histoire de la foresterie sera expliquée chronologiquement d'une façon un peu ludique et théâtrale. Pour ce faire, l'équipe a demandé les conseils dramaturgiques de Kariane Lachance et de François Girard qui est diplômé de l'école de théâtre de l'Université Laurentienne. Ensemble, ils ont fait une mise en scène et c'est Joël Lauzon, archiviste adjoint et diplômé en théâtre, qui guide en s'occupant de la direction des acteurs.

Pour le moment, le groupe de lecteurs est composé de Gérard Payeur, un conteur légendaire, de Sylvie Fontaine, qui a une formation en communication, de Dan Yangary, diplômé de l'Université de Hearst et originaire du Gabon, de Joël Lauzon, archiviste, et de Mélissa Vernier, historienne, qui a

été chercheuse tout au long du projet. Pour ce qui est des archives anglophones, elles seront lues par David Chabot, un acteur de Hearst, et de Marc Johnson.

Pour réserver vos places, il vous suffit de téléphoner au bureau de la Corporation de développement économique de Hearst.



Photo : Freepik.com



Dans le temps comme dans le temps

une chronique de Serge Morissette

Vivre dans les années 50 -Avant la partie ouest des rues Edward et Alexandra

Dans les années 50, M. Arthur Bernard avait une ferme au coin de la 15e Rue et de la rue Front. La ferme longeait la 15e Rue. Dans les années 50, alors que je demeurais au 1124 rue Prince, M. Bernard louait ou possédait aussi un grand enclos avec plusieurs chevaux, allant de la 15e Rue jusqu'à la 12e Rue et si je me souviens bien, de ce qui est aujourd'hui la rue Edward jusqu'à la rue Alexandra. Son enclos était entouré d'une clôture. Je me rappelle que tous les printemps, il brûlait le vieux foin de son enclos afin de produire de la belle herbe verte pour les chevaux. J'étais fasciné de le voir brûler le foin. Souvent, le feu brûlait à plusieurs endroits dans le champ, mais les flammes ne dépassaient jamais un ou deux pieds de hauteur et je ne l'ai jamais vu perdre le contrôle du feu. La section brûlée laissait une terre très noire et j'étais émerveillé de voir cette terre noire et dénudée se transformer en un jardin d'un vert éclatant dans l'espace de deux semaines.

Je crois qu'il élevait des chevaux surtout pour les compagnies de bois des environs. On se servait encore surtout des chevaux dans le bois, malgré la machinerie qui commençait à se faire valoir. J'allais souvent avec mes amis jusqu'à la clôture, on appelait les chevaux (on avait entendu M. Bernard en nommer quelques-uns) et ils venaient nous voir pour se faire flatter. Parfois, on voyait certains des « grands » du village qui osaient sauter sur le dos d'un cheval pour faire un tour.

Au sud de l'enclos de M. Bernard, le long de la rivière, il y avait une pompe à l'eau. Cette eau était distribuée par la Municipalité aux maisons du village. Ce n'est qu'au milieu des années 50 que la Municipalité a fait construire une usine de traitement de l'eau potable. Je me rappelle d'avoir quelquefois vu de l'eau pleine de boue sortir du robinet.

À l'ouest de la pompe à l'eau, il y avait ce qu'on appelait la plage de la rivière Mattawishkwia. Plusieurs jeunes de Hearst se sont baignés à cette plage durant les années 40 et 50.

En hiver, je me souviens aussi des grosses motoneiges bleues de messieurs Boutin et Alex Bubnick qui traversaient le champ avec des élèves de Wyborn.

Il y avait aussi un grand champ à l'est, à partir de la clôture de l'enclos jusqu'au ruisseau. Ce ruisseau partait de la rivière allant vers le nord vis-à-vis la 11e Rue et bifurquait ensuite vers l'ouest un peu passé la rue Alexandra et retournait vers le nord presque en ligne avec la 13e Rue pour passer la rue Front. Laurent Vaillancourt m'apprend que ce même ruisseau avait aussi deux autres branches qui allaient vers l'est du village. Nous allions souvent jouer à la balle et à d'autres jeux dans ce champ. Nous avons aussi passé beaucoup de temps le long du ruisseau à capter des ménés et des petites carpes. Il y avait aussi en face de chez nous, sur ce terrain, ce qui restait d'un bâtiment quelconque rectangulaire. On m'a toujours dit qu'il s'agissait d'un dépôt de munitions pendant la Deuxième Guerre mondiale. Au début des années 60, je crois, la municipalité a agrandi les rues Edward et Alexandra jusqu'à la 15e Rue. Plus tard, on a rempli le ruisseau qui, aujourd'hui, coule sous la terre, dans des tuyaux.



CAH : voyager pour apprendre des autres et se comparer

Par Renée-Pier Fontaine

La directrice générale et artistique du Conseil des Arts de Hearst (CAH), Valérie Picard, est allée en France pour connaître les réalités artistiques dans ce pays. Travaillant depuis plus de 15 ans dans le domaine des arts, elle a reçu l'invitation de se joindre à Marcel Morin, directeur général de La Maison de la francophonie à Ottawa et Stéphane Gauthier, directeur général et artistique du Carrefour francophone de Sudbury. Grâce au programme de réseautage international, le trio s'est entre autres rendu au Festival Changez d'Air, à Lyon, en France. Quand on se compare, on se console. C'est le constat que la Hearstéenne a fait au retour de ce voyage. Les invités ont été soulagés de constater que la qualité de leurs infrastructures, l'accueil et les choix de présentation qu'ils font ressemblent beaucoup à ce qui se fait en France.

Le festival n'était pas le seul arrêt du voyage. « Le projet d'exploration et de découverte internationale du Festival Changez d'Air a commencé il y a quelques années, avant la pandémie. Le but de ça, c'était d'apprendre des réseaux de diffusion culturelle en Europe. Donc oui, c'est en France, mais il y avait aussi des invités de la Belgique et de la Suisse. On a pu avoir des discussions vraiment très approfondies au niveau des structures, non seulement financières, mais aussi des différents réseaux incubateurs d'artistes, de la présentation des artistes, de comment ça se passe différemment en Europe. On a aussi eu la chance de parler avec des maires et représentants politiques de là-bas pour discuter de la valorisation des arts en France puis comparer la donne; vraiment c'était extrêmement révélateur! » explique Mme Picard.

Dès les premiers échanges avec nos cousins français, Mme Picard ainsi que MM. Morin et Gauthier



Valérie Picard est allée en France afin de savoir comment les organisations artistiques opèrent de l'autre côté de l'Atlantique du Nord.

Photo : conseildesartsdehearst.ca

ont remarqué que la valorisation des arts en France se fait pour et par les arts. Au Canada, les demandes de subventions et leurs justifications sont faites sur une base de raisonnement extrinsèque, c'est-à-dire que les fonds ne seront pas obtenus pour développer une œuvre, mais plutôt pour faire du développement économique ou bien pour encourager le rayonnement des communautés francophones dans des zones minoritaires, etc. « Il y a aussi le langage qu'on utilise et l'approche. Ici au Canada ou dans le nord de l'Amérique, on va dire "développer les publics" pour certaines disciplines, comme le CAH a fait pour la danse contemporaine. En France, on dit plutôt "prendre de l'action culturelle", donc c'est vraiment une conscientisation du développement artistique d'une population en général pour les arts. C'est dans une optique de bien-être et vraiment au quotidien », dit-elle.

Pour développer l'art, les services culturels français sont soutenus par les municipalités et par la métropole de Lyon. Pour mieux comprendre et faciliter les comparaisons, les diffuseurs canadiens étaient unis avec des programmeurs desservant des populations semblables.

C'est avec la mairesse de la commune de Dardilly que Valérie a échangé. Cette commune d'environ 10 000 habitants compte sur le même budget annuel que le CAH, soit environ 700 000 \$ par année. La différence est que le montant est financé à 100 % par la Municipalité de Dardilly, tandis que l'équipe du CAH travaille avec 0,5 % du montant total du budget annuel qui est financé par la Ville de Hearst. « Tout le reste est financé par la vente de billets, par les 20 demandes de subventions qu'on fait dans une année. Donc, tous les efforts administratifs que nous pouvons mettre représentent presque 50 % de la charge de travail; eux ils ne l'ont pas. De même que la personne qui est en charge, qui a le même emploi que moi à Dardilly, c'est un employé de la Municipalité », explique-t-elle.

Un tel soutien de la part d'une Municipalité ne serait pas possible au Canada et Mme Picard en est bien consciente. Elle ne désire pas non plus une pareille implication de la Ville de Hearst. La réflexion porte plutôt sur l'importance donnée aux arts et à la culture au Canada et le sous-financement public qui en découle. Par exemple, depuis 2010 le montant des subventions octroyées au CAH n'a pas augmenté. Il est le même, et

ce, malgré le fait que l'indice des prix à la consommation augmente. En ce qui a trait à la participation de la population aux événements, elle semblait plus grande en France, mais le CAH se trouve chanceux d'œuvrer dans une communauté déjà engagée envers les arts. « Nos chiffres sont quand même assez impressionnants au niveau de la participation générale, mais imaginez si nos prix de billets étaient moins chers, si une bonne part de nos activités étaient gratuites, je pense qu'il y aurait encore plus de gens qui viendrait consommer les arts. »

Il y a des circuits de développement des artistes qui sont beaucoup plus établis. L'équipe canadienne a fait des rencontres avec des gestionnaires de salles qui sont complètement liées à des résidences artistiques. Les employés de ces centres sont eux-mêmes des artistes de longue date; ils sont rémunérés pour la mise en scène et le développement artistique de la relève.

Les apprentis artistes peuvent passer des mois dans ce genre de centre pour travailler sur certains aspects précis et continuer la mise en scène d'un spectacle dans un autre endroit, ce qui donne un spectacle rodé et prêt à être présenté. Selon la directrice générale et artistique, c'est quelque chose qui manque au Canada, mais surtout en Ontario. Un autre aspect du festival était aussi d'échanger des artistes, donc deux artistes canadiens y étaient pour présenter des vitrines, et la même chose se fera dans la région d'Ottawa.

Ce voyage a permis à Valérie de revenir la tête pleine de bonnes idées et de nouveaux concepts. Elle a ajouté que le Conseil des Arts de Hearst travaillera pour changer son vocabulaire et à ne pas se laisser intimider par des représentations un peu éclatées.

Ce samedi à 11 h

Radio BINGO

c'est le

1800 \$

EN PRIX À GAGNER

SUR LES ONDES DE CINN 911.com



Aspartame : non, le risque et le danger de cancer ne sont pas la même chose sécuritaire ? Ce qu'il faut savoir

Par Catherine Crépeau

Agence
Science-Press

Le
Déte
cteur
de rumeurs



L'aspartame a fait parler de lui ce mois-ci lorsque le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) l'a classé comme « cancérogène possible ». C'est le même organisme qui avait classé en 2015 la charcuterie comme cancérogène « avéré » et la viande rouge comme cancérogène « probable ».

Qu'est-ce qui cloche ? Une confusion entre le danger et le risque, constate le Détecteur de rumeurs.

Une classification en grandes catégories

Le CIRC est une branche de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il est derrière une liste, la classification des agents cancérogènes, qui est établie par des groupes d'experts après évaluation du « degré » de cancérogénicité d'un « agent ». Ces « agents » peuvent aussi bien être des produits chimiques que des aliments, des facteurs comportementaux ou même des métiers — pompier ou coiffeur, par exemple, en vertu des produits auxquels ils sont exposés.

Depuis les années 1970, le CIRC a évalué 1044 de ces agents, et les classe en grandes catégories :

- Au niveau le plus élevé, le Groupe 1, sont présentées comme « cancérogènes avérés », des choses dont on est à peu près certain qu'ils peuvent provoquer le cancer, comme le tabagisme, l'amiante et l'alcool.
- Le niveau suivant, 2A ou « probablement cancérogène », signifie qu'on dispose de preuves solides, mais en moins grand nombre qu'au niveau 1.
- Le niveau 2B, « peut-être cancérogène », concerne les agents dont la relation avec le cancer est moins certaine.

C'est dans cette dernière catégorie qu'a été rangé l'aspartame dans l'avis du CIRC publié le 14 juillet. Le comité d'experts justifie le niveau 2B par le fait que les preuves d'une association avec le cancer du foie sont « limitées », sur la base des études effectuées sur des humains et sur des rats au cours des dernières décennies.

Le comité conjoint de l'OMS et de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) a déclaré le 12 juillet, en prévision de la publication du rapport du CIRC, que les limites recommandées de consommation quotidienne d'aspartame ne seraient pas modifiées : ces limites sont de 40 grammes par kilo de poids, soit l'équivalent de 14 canettes de Coke diète pour une personne de 70 kilos.

On peut trouver l'aspartame dans des milliers de produits, incluant les boissons gazeuses. Il est souvent vanté comme une alternative au sucre et, pour cette raison, une façon de perdre du poids. Mais une revue de la littérature scientifique publiée en 2022 par l'OMS concluait à l'absence de preuves quant à la perte de poids.

Risque ou danger ?

Pour ce qui est du cancer, il est certain que cette classification du CIRC souffre d'une importante faiblesse. Elle s'appuie sur la force des preuves qui démontrent que l'agent « peut » provoquer le cancer : c'est ce qu'on appelle le danger. Mais ces preuves ne nous apprennent rien sur le niveau de probabilité d'un cancer, c'est-à-dire le risque. Or, en science, danger et risque sont deux choses bien différentes. Autrement dit, la classification s'appuie sur la possibilité qu'un agent puisse provoquer le cancer et non sur le niveau de risque de voir ce cancer survenir.

À titre d'exemple, voici quelques-uns des items contenus dans les

catégories 1 et 2 A.

Il en ressort que deux agents peuvent se retrouver dans la même catégorie :

- même si l'un provoque beaucoup plus de types de cancers que l'autre
- même si l'un affecte une plus grande partie de la population que l'autre.

Par exemple, le tabagisme actif comporte un risque beaucoup plus élevé de cancer du poumon que la fumée secondaire du tabac ou la pollution atmosphérique. Mais tous les trois sont classés dans le Groupe 1, parce qu'il est avéré qu'ils sont « cancérogènes pour l'homme ».

La viande rouge côtoie ainsi le DDT parmi les cancérogènes probables (catégorie 2A). Et le plutonium côtoie la viande transformée (les charcuteries, par exemple) dans les cancérogènes avérés (catégorie 1). La comparaison entre deux agents du même groupe est donc à éviter. Le langage utilisé peut aussi porter à confusion. La mention « probablement » cancérogène du groupe 2A signifie qu'il existe des preuves que les agents pourraient causer le cancer. Mais « probablement » n'est pas une certitude. De plus, le terme « probablement » évoque généralement un risque personnel, alors que la classification ne concerne pas les individus, mais les populations.

Deux conclusions contradictoires

C'est dans cette catégorie 2A que le CIRC avait classé le glyphosate en 2015. Il l'avait déclaré génotoxique (susceptible d'endommager l'ADN), en se basant sur des preuves de cancérogénicité chez l'homme et les animaux de laboratoire. Quelques mois plus tard, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) concluait pourtant, à l'inverse, que le glyphosate est peu susceptible de présenter un risque cancérogène pour l'homme.

Cette disparité entre les deux conclusions s'explique par l'approche différente dans la classification des produits chimiques. Le système de l'Union européenne évalue chaque substance chimique et chaque mélange de manière séparée, alors que le CIRC évalue les agents génériques, incluant des produits chimiques connexes, en incluant l'exposition professionnelle ou environnementale et les pratiques culturelles ou comportementales. En clair, le CIRC a étudié le glyphosate comme substance active ainsi que des formulations qui en contenaient, tandis que l'EFSA n'a considéré que le glyphosate.

Mentionnons enfin que le Groupe 2B ou « peut-être cancérogène » est encore plus difficile à cerner. Dans la pratique, cette catégorie a souvent été qualifiée de fourre-tout pour tous les facteurs de risque que le CIRC a pris en compte, et pour lesquels il n'a pu ni confirmer ni totalement écarter le statut de cancérogène.

VERDICT

« Danger » et « risque » ne sont pas des synonymes, et la classification choisie par le CIRC peut entraîner une confusion. Bien qu'il soit évident qu'un produit qui figure dans la liste des produits cancérogènes est plus dangereux, le problème est de savoir à quel point il l'est.

Prenez garde à la désinformation. Le journal Le Nord est une source fiable !

MOT CACHÉ

E	N	I	L	A	M	R	U	O	T	E	E	M	L	C	O	R	A	I	L
E	O	C	R	I	S	T	A	L	R	L	U	E	C	E	E	R	B	M	A
S	R	N	L	Y	R	E	B	D	R	G	K	H	N	T	E	I	C	D	C
I	C	I	J	L	A	I	N	E	U	C	Y	A	O	Z	B	H	U	E	H
O	H	M	A	I	Z	A	P	E	I	P	T	P	E	E	R	P	I	D	I
U	I	S	D	M	S	I	T	N	R	I	A	L	C	T	O	A	V	U	N
Q	D	A	E	S	E	E	B	E	T	Z	E	S	A	S	N	S	R	A	C
R	E	J	I	C	T	R	N	E	E	M	T	I	M	Y	Z	E	E	R	H
U	E	L	O	N	P	S	I	A	L	A	A	B	E	H	E	R	F	E	I
T	A	T	E	A	R	V	E	S	T	I	I	U	L	T	R	Y	L	M	L
P	O	G	P	U	E	R	C	E	I	A	N	R	I	E	A	H	A	E	L
N	R	I	O	R	U	R	M	O	N	E	L	E	A	M	B	P	N	U	A
A	E	L	M	C	E	I	O	S	Q	I	R	P	F	A	L	R	E	O	I
R	E	E	R	I	S	A	T	I	N	U	L	F	E	R	E	O	L	J	V
V	I	E	V	E	D	N	A	V	A	L	E	E	A	N	O	P	L	A	O
L	M	I	C	A	C	H	E	M	I	R	E	L	S	I	I	M	E	C	I
A	L	U	O	B	M	A	B	E	L	A	P	O	I	S	E	T	E	A	R
O	C	U	I	R	N	P	L	O	M	B	O	I	S	C	U	N	A	N	E
E	N	E	H	C	I	R	E	E	R	T	A	B	L	A	O	O	C	L	T
C	E	D	R	E	P	O	R	C	E	L	A	I	N	E	T	T	M	E	P

Thème : Anniversaire de mariage / 7 lettres

A	Corail	Lavande	Porcelaine
Acajou	Coton	M	Porphyre
Albâtre	Cristal	Mélèze	R
Ambre	Cuir	Mercure	Rubis
Améthyste	Cuivre	Merisier	S
Argent	E	Mousseline	Saphir
B	Émeraude	Muguet	Satin
Bambou	Érable	N	Soie
Béryl	Étain	Nickel	T
Bois	F	O	Titane
Bronze	Faïence	Olivier	Topaze
C	Flanelle	Opale	Tourmaline
Cachemire	Froment	Orchidée	Turquoise
Camélia	I	P	V
Cèdre	Ivoire	Palissandre	Velours
Chêne	J	Papier	Vermeil
Chinchilla	Jade	Perle	Z
Chypre	Jasmin	Platane	Zibeline
Cire	L	Platine	
Coquelicot	Laine	Plomb	

TARTINADE AUX DATTES, AU CACAO ET AUX ARACHIDES



INGRÉDIENTS

(POUR 8 PORTIONS)

180 g (1 tasse) de dattes Medjool coupées en deux et dénoyautées

180 ml (3/4 tasse) d'eau

30 ml (2 c. à soupe) de cacao

30 ml (2 c. à soupe) de beurre d'arachide crémeux

Craquelins avoine et miel

Banane coupée en rondelles, pour le service

Arachides non salées, grillées et concassées grossièrement, pour le service

ÉTAPES DE PRÉPARATION

Dans une casserole, porter à ébullition les dattes et l'eau. Laisser mijoter 5 minutes en remuant constamment à la cuillère de bois ou jusqu'à ce que les dattes soient réduites en purée.

Au petit robot culinaire, réduire en purée lisse les dattes avec le cacao et le beurre d'arachide. Ajouter de l'eau, au besoin. Transvider dans un contenant hermétique. Couvrir et réfrigérer. La tartinade se conserve 2 semaines au réfrigérateur.

Servir la tartinade sur des craquelins. Garnir de rondelles de banane et d'arachides concassées.



SUDOKU

						8	7	
					1			
	1	5		8	9		3	
	6		2		4		1	7
7						5	2	
								9
					6			8
	2			1			9	
5	7	6						

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 832

3	4	1	2	6	8	9	7	5
9	6	7	3	1	5	4	2	8
8	5	2	9	7	4	3	6	1
6	8	9	7	3	1	2	5	4
4	2	5	8	9	6	1	3	7
7	1	3	4	5	2	8	9	6
2	3	4	6	8	7	5	1	9
5	9	6	1	4	3	7	8	2
1	7	8	5	2	6	9	4	3

Procurez-vous le livre
Tu fais partie de la gang

écrit par
Lucie Paquin



**35 ANS
D'HISTOIRE**

CINN911

AU COUT DE 25 \$

Réponse du mot caché :

LIVANT

Sincères remerciements

Nous vous remercions très sincèrement pour vos marques de sympathie lors du décès de Fernand Guindon. Votre présence à nos côtés a été d'un grand réconfort.

Nous voulons aussi remercier famille et amis, le Conseil des Arts, les Chevaliers de Colomb, ainsi que les Filles d'Isabelle pour leur soutien soit par des dons en argent ou de nourriture, des fleurs, des cartes et courriels de condoléances et des cartes-cadeaux. Plusieurs dons ont été versés à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame, au Foyer des Pionniers, au Samaritain du Nord et à l'Écomusée.

Un merci spécial au Dr Richard Claveau ainsi qu'au personnel des soins palliatifs pour les bons soins.

Un merci sincère au père Gilles Gosselin pour son déplacement ainsi qu'à la chorale pour les beaux chants.

Merci au personnel du Salon funéraire Fournier.

-Pauline Guindon et famille



Poste de journaliste disponible immédiatement

POSTE PERMANENT / TEMPS PLEIN
40 HEURES PAR SEMAINE

SALAIRE DE 22 \$ À 27 \$ L'HEURE, SELON L'EXPÉRIENCE

Il s'agit d'un poste unique au Canada pour acquérir de l'expérience et percer le monde du journalisme. Les Médias de l'épinière noire opèrent une radio, un journal hebdomadaire en plus de ses plateformes numériques.

IL/ELLE DOIT

- recueillir des éléments d'information par observation, enquête, entrevue, etc. ;
- vérifier l'exactitude des informations recueillies ;
- rédiger des textes pour la radio, le journal et les sites Web relatant l'information recueillie.

Ce poste est financé par le projet Initiative journaliste locale de Patrimoine canadien. Seules les personnes avec une citoyenneté canadienne peuvent postuler. La date de début de l'emploi est à déterminer selon les possibilités du candidat choisi, mais devra commencer avant le 1^{er} septembre 2023.

POSTE OUVERT AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DE NOS PARTENAIRES SUIVANTS :

réseau
presse

Initiative de
journalisme local

Canada

INFORMEZ-VOUS

smcinnis@hearstmedias.ca
Steve Mc Innis – directeur général
1004, rue Prince, Hearst, Ontario P0L 1N0
Tél. : 705 372-1011

CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST



APPEL DE CANDIDATURES POUR DIRECTEURS-TRICES AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Corporation Hearst Connect,
Corporation de distribution électrique de Hearst,
et
Corporation de services et vente d'énergie de Hearst
(sièges avec rémunération)

La Ville de Hearst est à la recherche de candidat-e-s du public pour siéger aux conseils d'administration ci-haut mentionnés. Composés de membres du conseil municipal et du public, ces conseils d'administration ont comme mandat, entre autres :

- d'établir les objectifs et priorités de la corporation;
- de veiller aux responsabilités légales et à la santé financière de la corporation.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur nom à l'attention de Janine Lecours, greffier municipal, au plus tard le lundi 14 août 2023 à 15 h.

Janine Lecours, greffier
Corporation de la Ville de Hearst
925, rue Alexandra, S.P. 5000
Hearst, Ontario P0L 1N0
705-362-4341 (1001)

jlecours@hearst.ca



Tout tourne autour du parcours.
Le leur et le vôtre.

It's all about the journey.
Theirs and yours.

Nous sommes à la recherche de conducteurs d'autobus scolaires et nolisés
We're Hiring Bus Drivers and Charter Drivers

Hearst et Kapuskasing, ON

Découvrez une carrière qui vous offre quelque chose de nouveau chaque jour — un sens du but pour vous et une valeur pour votre communauté. Chez Stock Transportation, notre travail consiste à amener les élèves à l'école en toute sécurité, à temps et prêts à apprendre.

Profitez de l'équilibre entre le travail et la vie personnelle, de l'avancement professionnel et des avantages sociaux :

- Prime de formation 1000 \$
- Aucune expérience nécessaire — la formation est fournie!
- Amenez vos enfants au travail!
- Salaires compétitifs
- Postes à temps partiel du matin et de l'après-midi
- Horaire de l'année scolaire avec congé d'été!
- Pas de fin de semaine!

SCANNEZ POUR POSTULER



Hearst and Kapuskasing, ON

Discover a career that offers something new each day — a sense of purpose for you and value to your community. At **Stock Transportation**, getting students to school safely, on time, and ready to learn® is what we do.

Take advantage of work-life balance and career growth, along with these benefits:

- Training Incentive \$1000
- No Experience Necessary — Training Provided!
- Bring Your Kids to Work!
- Competitive Wages
- Part-time Morning and Afternoon Shifts
- School Year Schedule with Summers Off!
- No Weekends!

National Express LLC's independent subsidiaries and affiliates are an equal employment opportunity (EEO) employer. Terms and conditions are subject to change.

Rejoignez notre équipe et faites votre parcours professionnel avec nous!
Join our team and make us part of your journey!

jobatstock.ca
Appelez 705 672-3341

jobatstock.ca
Call 705-672-3341

express school

STOCK

La Ville de Hearst et les Lumberjacks s'entendent pour 4 ans

Par Steve McInnis

Afin d'être en mesure d'opérer une équipe junior A dans la Ligue du Nord de l'Ontario, il faut que l'équipe obtienne un appui des municipalités hôtes. Puisque les Lumberjacks de Hearst sont dirigés par un organisme sans but lucratif, la Ville de Hearst accepte d'offrir des privilèges à l'organisation depuis l'arrivée de l'équipe en 2017. Bien qu'une entente de quatre ans ait été signée, la Ville n'était pas ouverte à offrir davantage à l'équipe.

Depuis 2017, le conseil accepte de signer des ententes de deux ans avec les Jacks. Cette entente est pour venir en aide à l'équipe et en assurer la survie. Entre autres, la Municipalité accorde un taux fixe pour la location de la glace, l'utilisation de la chambre 25 sans frais, ainsi que l'autorisation de garder les revenus des affiches

commanditaires placées un peu partout dans le centre récréatif.

Le personnel municipal discutait récemment avec les dirigeants des Lumberjacks afin de revoir les modalités d'une nouvelle entente. La direction des Bucherons avait une liste de demandes afin d'améliorer leur sort et le rendement de l'équipe, mais disons que le maire de la Ville a appliqué le frein assez rapidement. Roger Sigouin a clairement fait comprendre à l'organisation qu'il n'a pas été impressionné par le traitement fait aux joueurs locaux.

Le dossier de Mathieu Morin en est qu'un exemple. L'attaquant hearstéen avait été retranché de l'équipe au bénéfice d'un joueur de l'extérieur alors que Mathieu est allé marquer 11 buts et ajouter 13 passes en 48 parties chez les Cubs de Sudbury et les Gold Miners

de Kirkland Lake.

Nouveautés dans l'entente

Les deux parties se sont finalement entendues pour le maintien des modalités du dernier contrat. Les principaux changements entre ce nouveau contrat et le précédent sont les suivants :

- l'entente est maintenant de quatre ans;
- l'utilisation de la salle 9 lors des sessions d'entraînement et durant les matchs dans le but d'évaluer les joueurs blessés et de leur administrer des traitements;
- l'utilisation de l'espace d'entreposage situé au nord de la patinoire Ndur, pour le matériel et la marchandise;
- la désignation d'une salle pour les entraîneurs au sous-sol avec possibilité d'ajouter une douche et une toilette après la réalisation

du projet de construction actuel a la piscine municipale;

-le patin libre sera disponible pour tous les joueurs des Lumberjacks sans frais;

-et, de nouvelles procédures et des restrictions concernant la publicité affichée à l'intérieur du centre récréatif.

L'organisation pourra compter sur un taux fixe de 22 000 \$ par année, avec une augmentation basée sur l'indice des prix à la consommation pour chacune des années suivantes. Les couts à déboursier par la Ville selon cette nouvelle entente sont les heures supplémentaires des employés municipaux lors des parties, inclus dans le taux de location fixe, évaluées à 5 000 \$. La Ville estime aussi perdre de revenus en publicité dans l'aréna évalués à approximativement 10 000 \$ par année.

L'Ontario veut mettre fin aux tragédies liées aux buts de soccer

Par Émillie Gougeon-Pelletier - IJL - Le Droit

L'Ontario veut mettre fin aux tragédies liées aux buts de soccer. Ses amis devaient le rejoindre au terrain de soccer pour une sortie au cinéma. En attendant, Garrett Mills s'est dit qu'il ferait un exercice de *chin-up* sur la barre transversale du but de soccer. Ce simple mouvement allait lui être fatal.

« Croyez-le ou non », dit David Mills, mais le but de soccer de 200 à 300 livres qui a fracassé le crâne de son fils en 2017 était le seul en ville qui n'était pas fixé au sol au moment de la tragédie.

Les buts de soccer, souvent en métal, peuvent peser quelques centaines de livres et sont susceptibles de se renverser.

Quand David Mills a répondu à l'appel du policier lui demandant de se rendre à l'hôpital, sa famille s'apprêtait à se rendre à une levée de fonds pour la sensibilisation des lésions cérébrales.

Aux urgences, il priait pour que son fils âgé de 15 ans n'ait pas souffert de dommages au cerveau. « Nous pourrions nous adapter s'il est paralysé », se disait-il.

Mais jamais David Mills n'avait imaginé que son fils était sans vie, dans la pièce d'à côté.

« Nous nous sommes assis avec le corps de Garrett pendant un certain temps avant de lui dire au revoir, chacun à notre manière. Je lui ai donné un dernier baiser sur la joue, puis nous sommes rentrés chez nous et nous nous sommes assis en silence dans le salon, essayant de comprendre ce qui s'était passé. »

Le legs de Garrett

Quatre jours avant sa mort, le fils de David Mills lui avait dit que quand il allait partir, il aimerait laisser un legs. Depuis son décès, les gouvernements ontariens se succèdent et tardent à imposer des exigences relatives aux buts de soccer mobiles en province.

Mais le député progressiste-conservateur Ric Bresee s'est donné comme mission de mettre fin aux tergiversations.

Ce député de Hastings-Lennox-Addington, voisin de la famille Mills, s'était dit troublé par la nouvelle du décès du jeune garçon, en 2017, alors qu'il était maire du canton de Loyalist.

La même année, Ric Bresee a lui-même perdu un enfant, des suites d'une maladie.

Ces deux pères de famille étaient liés par le deuil. « J'ai été contacté par Dave Mills pour exprimer sa sympathie, pour tendre une main, une oreille, une voix pour m'aider à travers mon processus de deuil. Disons simplement qu'aucun parent ne devrait avoir à enterrer un enfant. »

Ric Bresee a déposé en avril dernier le projet de loi 99, surnommé la Loi de 2023 sur le legs de Garrett.

Ce document législatif est la quatrième version du projet de loi qui a été introduit depuis la mort de l'adolescent. Il est le seul à avoir franchi l'étape de la deuxième lecture. Cette Loi imposerait aux organismes de soccer et aux responsables des terrains de soccer

des exigences liées à l'utilisation sécuritaire des buts de soccer mobiles mises à la disposition du public.

Elle prévoit des inspections et exige que le ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport mette sur pied un mécanisme qui permet de déposer des plaintes pour non-conformité présumée à la Loi.

En Amérique du Nord

Les décès liés au basculement d'un but de soccer sont moins inusités qu'on l'imagine.

Comme Garrett Mills, plus de quarante personnes ont perdu la vie en Amérique du Nord en raison du renversement d'un but de soccer depuis 1979, selon le site Web américain Anchored for Safety.

Ce site a été créé par les parents de Zachary Tran, un garçon de six ans de l'Illinois qui est décédé en 2003 après qu'un but de 180 livres lui soit tombé sur la tête lors d'une pratique de soccer.

Grâce aux efforts de sensibilisation de ses parents, l'Illinois a adopté en 2011 une loi portant le nom de Zachary Tran qui exige des plans de sécurité liés à la fixation des buts et qui interdit la fabrication ou la vente de nouveaux buts de football mobiles qui ne résistent pas au basculement.

La même année, le Wisconsin n'a pas tardé à adopter une loi similaire, en l'honneur du petit Zachary Tran.

L'Illinois est l'un des cinq États américains à avoir adopté ce genre de loi.

Au Canada, seul le Yukon s'est doté d'une telle loi, à la suite du décès de Jaedyn Amann-Hicks, une fillette de cinq ans, également victime d'un accident impliquant un but de soccer mobile, en 2012.

Celle-ci jouait au soccer avec ses amis à Watson Lake, lorsqu'un ami s'est appuyé contre le filet de soccer pliable. Le filet est tombé, frappant l'enfant à l'arrière de la tête. Elle a été transportée d'urgence à l'hôpital mais est décédée quelques heures plus tard des suites de ses blessures.

Depuis 2014

En Ontario, Jacqueline Palm attend depuis 2014 qu'une loi puisse empêcher que ce qui est arrivé à sa fille, Jaime Palm, arrive à d'autres enfants.

Un mercredi après-midi de juillet, à Bradford, une municipalité au nord de Toronto, l'adolescente de 15 ans jouait sur le terrain avec son ami lorsqu'elle s'est retrouvée coincée sous la barre transversale du but. Incapable de soulever le but, son ami a appelé le 911 et Jaime Palm a été transportée d'urgence à l'hôpital, où elle a succombé à ses blessures.

Jacqueline Palm et son conjoint Rob espèrent voir le projet de loi 99 se concrétiser. « Nous espérons et souhaitons que ce projet de loi soit adopté et intégré dans la législation afin que nos magnifiques enfants comme Jaime et Garrett puissent avoir la possibilité de vivre pleinement la vie qu'ils méritent tant. »

Independent™

Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 27 JUILLET AU MERCREDI 2 AOUT 2023

12,99 \$ Prix de membre Rabais membre 3 \$ no name® Naturally Imperfect™ fruit - 2 kg variétés sélectionnées 21033164_EA/21480144_EA	15,99 \$ Prix non membre 	2,49 \$ Prix de membre Rabais membre 2 \$ no name® Légumes 750 g variétés sélectionnées surgelées 20306375_EA/20312260_EA	3,49 \$ Prix non membre 	3000 C'est comme 3 \$ en points Pistaches non salées rôties PC Menu Bleu - 454 g Produits des États-Unis 2211002211661188_EEAA	9,99 \$ Prix de membre 	4,99 \$ Prix de membre Rabais membre 2 \$ Bassé Mix variétés sélectionnées 415-600 g 21158597_EA/21524508_EA	6,99 \$ Prix non membre 
---	---	--	--	---	---	--	--

2,49 lb SOLDE RABAIS 1 \$ LB Poulet entier PC Refroidi à l'air Produit du Canada 15,49/kg 20089413_KG	4,49 lb SOLDE RABAIS 2 \$ LB Poitrine de bœuf entière désossée, cryovac, coupe du Canada 9,90 \$/kg 20798406_KG
---	---

9,99 lb SOLDE RABAIS 7 \$ LB Filets de truite arc-en-ciel fraîche - 22,02/kg Articles de fruits de mer frais sous réserve de disponibilité 21025083_KG	2,29 lb SOLDE RABAIS 1,20 \$ LB Cotes ou rôti de surlong de porc avec os format familial 5,05/kg 20822343_KG
--	--

2,99 ONTARIO SOLDE RABAIS 2 \$ LB Chou-fleur jumbo produit de l'Ontario qualité supérieure 20135377001_EA	4,99 ONTARIO RABAIS DE LA SEMAINE Nectarines 2 L ou pêches 3 L produit de l'Ontario qualité supérieure 20905336001_EA / 20826568001_EA
--	---

2,99 RABAIS DE LA SEMAINE Jus d'orange, thé ou limonade PCMD variétés sélectionnées 1,54 L 21430531_EA/21506771_EA	4,49 SOLDE RABAIS MINIMUM 50 ¢ Crème glacée Style Crémère 1,66 L, Desserts canadiens Breyers 1,41 L ou barres Magnum (3/4) ou Fruits gelés variétés sélectionnées surgelées 20344925006_EA/20950739_EA	4,49 SOLDE RABAIS MINIMUM 65 ¢ Barres de fromage 400 g, fromage râpé 300-320 g ou contenants de sauce Black Diamond 300 mL ou fromage râpé PCMD 300-250 g variétés sélectionnées 21278839_EA/21279221_EA
---	---	---

11,99 RABAIS DE LA SEMAINE Café moulu Folgers 544 g - 816 Balzac 300/340 g, Muskoka 400/454 g ou Grain entier ou moulu/Café moulu à manivelle 340 g variétés sélectionnées 21189401_EA/21478183_EA	10,49 RABAIS DE LA SEMAINE Boissons gazeuses Coca-Cola ou Pepsi 25x355 ml variétés sélectionnées 20306687002_C24/20308197001_C24	6,99 SOLDE RABAIS 2 \$ Papier hygiénique Royale, essuie-tout Royale Tiger ou mouchoirs Royale variétés sélectionnées 21363770_EA/21484702_EA
---	---	---

3000 Ruffles ou Miss Vickie's Chips, Doritos ou Tostitos tortilla chips variétés sélectionnées 155-300 g 21050581_EA/21241053_EA	7,99 SOLDE RABAIS MINIMUM 4 \$ Crevettes larges du Pacifique crues ou Marina Del Rey Crevettes sauvages de l'Argentine surgelées 20788888_EA/20907159_EA
--	---

7,99 RABAIS DE LA SEMAINE Margarine Becel variétés sélectionnées 6637/850 g 20297818003_EA/21279389_EA	7,99 RABAIS DE LA SEMAINE Pizza Black Label variétés sélectionnées Surgelées 21531410_EA/21531415_EA
---	---

\$3-6,49 RABAIS DE LA SEMAINE Biscuits Christies variétés sélectionnées 150-520 g 21358407_EA/21361508_EA	2,000 buy 3 get 2,000 2/\$11 Moins de 6,99 \$ chaque Menu Bleu PC® ou barres SKYR variétés sélectionnées surgelées - 6 pièces 20538593001_EA/21359075_EA
--	--

6,99 RABAIS DE LA SEMAINE Starbucks Café glacé 1,42/1,18 L ou yogourt iÖGO 16x100 g variétés sélectionnées 20609583001_EA/21215530_EA	3,49 SOLDE RABAIS 1 \$ Crème Lactantia ou Dairyland ou Neilson 473 ml/1L variétés sélectionnées 20123609_EA/20774431_EA
--	--